MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

REPUBLIQUE DU BENIN

DIRECTION NATIONALE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
Intégrité - Impartialité - Efficacité
DNCMP

Le Journal des MARCHES PUBLICS

BULLETIN OFFICIEL D'ANNONCE DES MARCHES PUBLICS AU BENIN N° 272 du 19 Juin 2023 ■ Prix 500FCFA

Avis d'Appel d'offres



GRANDS TITRES

*AMI n°014 /23/SIRAT/PRMP/SIRAT/DP_AUA/CSPPR/CP/S-PRMP du 15/06/23.....Page 02
*AAO n°098/PRMP/DGEFC/MCVDD/S-PRMP du 15/06/2023.....Page 07
*AAO N° 001/MAEPRMP/SP-PRMP/du 16/06/2023.....Page 09
*AMI N° 001-2023/PR/ADET/DG/DAF/ProFAR/CE/PRMP/SD du 16/06/2023.....Page 12
*AAO N° 005/2023/PAC/DG/DPRMP/SP-PRMP/DPMP/SAP du 13/06/2023.....Page 15
*AAO N° 001/UAC/CoE-EIE/CCMP/SPM du 06/06/2023.....Page 17
*Procès-verbal.....Page 30

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Projet : ***Projet de géoréférencement des réseaux et de digitalisation des plans des réseaux souterrains***

Objet : ***Recrutement d'un consultant (firme) pour l'élaboration de Dossier de Consultation des Entreprise (DCE), la surveillance et le contrôle de la mise en œuvre des travaux de géoréférencement des réseaux et de digitalisation des plans de réseaux souterrains et aériens de conduites diverses (eau, électricité et fibre optique) à l'échelle des communes du Grand Nokoué au Bénin***

Référence PPM : **PI_PVTD_73772**

BON A LANCER

AVIS : N°.014/2023/SIRAT/PRMP/SIRAT/DP_AUA/CSPPR/CP/S-PRMP du 15 Juin 2023

1. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), publié sur le portail web des marchés publics du Bénin (www.marches-publics.bj), le 16 mai 2023.

2. La Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds auprès du Budget National, afin de financer le **Projet de géoréférencement des réseaux et de digitalisation des plans des réseaux souterrains**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au **recrutement d'un consultant (firme) pour l'élaboration de Dossier de Consultation des Entreprise (DCE), la surveillance et le contrôle de la mise en œuvre des travaux de géoréférencement des réseaux et de digitalisation des plans de réseaux souterrains et aériens de conduites diverses (eau, électricité et fibre optique) à l'échelle des communes du Grand Nokoué au Bénin.**

3. Les prestations attendues dans le cadre cette mission comprennent l'élaboration du Dossier de Consultation des Entreprise (DCE), l'assistance du maitre d'ouvrage, la surveillance et le contrôle de la mise en œuvre des travaux de géoréférencement des réseaux et de digitalisation des plans de réseaux souterrains de conduites diverses (eau, électricité et fibre optique) à l'échelle des communes du Grand Nokoué au Bénin.

4. Le délai de réalisation de la mission est de quinze (15) mois.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas *15 pages* environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

BON A LANCER

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Une liste des candidats **d'au moins cinq (05) et d'au plus huit (08)** et présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. **Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis**. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'Autorité Contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon *la* ***méthode de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC).***

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (5) candidats sont présélectionnés, l'Autorité Contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix jours (10) ouvrables la procédure en vue de compléter la liste restreinte. Mais, au cas où l'Autorité Contractante contacte directement d'autres cabinets ou firmes pour compléter la liste restreinte, les dossiers de ces derniers doivent être évalués conformément aux critères de présélection retenus.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	- Du domaine : géomatique ou SIG, géoréférencement, digitalisation de réseau .....**10 points** - Pas du domaine .....**0 point**	Inscription du domaine sur le Registre de Commerce ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années (2012-2022)	[25]	Au moins cinq (5) missions de confections d'une base de données géographiques ou développement d'applications basées sur les fonctionnalités d'un SIG ..., exécutées au cours des dix dernières années (2012-2022) : .....**25 points à raison de 5 points par mission.**	Le Consultant doit joindre copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution signées par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, société ou offices d'Etat ou mixtes, représentation ou organisations internationales) et appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années (2012-2022)	[50]	- Au moins trois (3) missions de géoréférencement de réseaux souterrains et aériens ...**30 points à raison de 10 points par mission.** - Au moins deux (2) missions de digitalisation de plan de réseaux souterrains et aériens ...**15 points à raison de 7,5 points par mission.** - Une (1) mission similaire en Afrique de l'Ouest.....**5 points**	

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	- Présentation du cabinet :.....**2 points** - Organigramme du cabinet :....**1,5 points** - Plan d'assurance qualité interne du cabinet : .**1,5 points**	Note de présentation du Cabinet Organigramme Plan assurance qualité ou ISO
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	- Un (1) Expert SIG, chef de mission (BAC+5 en SIG ou géomatique) ou toutes autres disciplines similaires .....**3 points** - Un (1) ingénieur énergéticien spécialiste en réseau électrique de Distribution (BAC+5 en génie électrique) ou toutes autres disciplines similaires ...**3 points** - Un (1) ingénieur hydraulicien (BAC+5 en hydraulique ou génie rural ou génie civil) ou toutes autres disciplines similaires ...**2 points** - Un (1) ingénieur télécom (BAC+5 en réseau télécom ou fibre optique) ou toutes autres disciplines similaires :**2 points**	Liste du personnel et copie simple des diplômes
TOTAL	**[100]**		

La note minimale requise pour être présélectionné est de **soixante-quinze (75) points et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieure à huit (08).**

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-après :

Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), 4ie étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage ; 04 BP 1109 Cotonou Bénin Tél : +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55

et aux heures suivantes : 8 h 00 à 12 h 30 minutes et de 15 h 00 à 17 h 30 minutes (heure locale GMT+1). Personne de contact : Monsieur **Salifou MAMAN**, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la SIRAT SA, courriel : prmp@sirat.bj

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

12. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous plis fermé en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, portant la mention :

« Manifestation d'intérêt dans le cadre du recrutement d'un consultant (firme) pour l'élaboration de Dossier de Consultation des Entreprise (DCE), la surveillance et le contrôle de la mise en œuvre des travaux de géoréférencement des réseaux et de digitalisation des plans de réseaux souterrains et aériens de conduites diverses (eau, électricité et fibre optique) à l'échelle des communes du Grand Nokoué au Bénin

BON A LANCER

« À n'ouvrir qu'en séance »

à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 11 Juillet 2023 ***à 10 heures 00 minute (GMT+1)***.

Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des candidats concernés sans être ouvertes.

13. Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : salle de conférence de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) **le même jour à 10 heures 30 minutes.**

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de son recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit invoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la Personne Responsable des Marchés Publics.

La décision de la Personne Responsable des marchés publics doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable de son recours le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

BON A LANCER

Cotonou, le 15 Juin 2023
La Personne Responsable des Marchés Publics,

PRMP

Salifou MAMAN

Société des Aéroports du Bénin (SAB)

Section 0. Avis d'Appel d'offres

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

Objet : Accord cadre pour le Recrutement d'une société d'intérim chargée de la mise à disposition du personnel intérimaire au profit de la Société des Aéroports du Bénin.

Référence : S_DAF_72424

Avis n° : 2023/ 000409 **/SAB/COO/CCMP/DAF-RHpi/PRMP/SP-PRMP du** 14/06/2023

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société des Aéroports du Bénin (SAB) publié sur le portail web des marchés publics le 1er mars 2023.

2. La Société des Aéroports du Bénin (SAB) a prévu, dans le cadre de l'exécution de son budget gestion 2023, des fonds afin de financer son fonctionnement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des contrats subséquents du présent accord-cadre relatif au recrutement d'une société d'intérim chargée de la mise à disposition du personnel intérimaire au profit de la Société des Aéroports du Bénin.

3. La Société des Aéroports du Bénin (SAB) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services d'intérim chargé de la mise à disposition de personnel.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (S-PRMP) de la SAB, 08 B.P. 179 Cotonou – Bénin - Tél. : +229 99 99 12 95 - Aéroport International de Cotonou bureau 114 du bâtiment de la Galerie Marchande** Email :mbonibiao@sab.bj et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-avant de 08 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 17heures 00.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

- **Pour les anciennes entreprises** :

Exigences techniques :

- Être une société spécialisée dans les services d'intérim justifié par le RCCM ou les statuts ;
- Disposer d'un agrément de placement de main d'œuvre du Ministère du Travail et de la Fonction Publique ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) marchés similaires dont un (01) sur un aéroport au cours des cinq (05) dernières années (2018,2019,2020,2021 et 2022) ;

La similarité tiendra compte de la nature des prestations telles que décrites dans la section IV - Résumé des Spécifications Techniques et du montant du marché objet de la présente consultation.

- Disposer d'un minimum de vingt-vingt (25) agents d'accueil de niveau BAC au moins, âgés de 20 à 35 ans au plus et ayant deux (02) ans d'expérience dans un Etablissement recevant du public (ERP), parlant bien français et anglais ; (joindre la liste et les preuves des qualifications exigées) ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement ayant chacun au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de l'intérim **(joindre les attestations de travail et CV)**

Exigences financières :

- Fournir une attestation de capacité financière d'une institution bancaire autorisée en République du Bénin prouvant que le candidat dispose d'un montant minimal de 30% du montant HT de sa proposition financière.

- **Pour les entreprises ayant moins de trois (03) années d'existence :**

Exigences techniques :

- Être une société spécialisée dans les services d'intérim justifié par le RCCM ou les statuts ;
- Disposer d'un agrément de placement de main d'œuvre du Ministère du Travail et de la Fonction Publique ;
- Disposer d'un minimum de vingt-vingt (25) agents d'accueil de niveau BAC au moins, âgés de 20 à 35 ans au plus et ayant deux (02) ans d'expérience dans un Etablissement recevant du public (ERP), parlant bien français et anglais ; (joindre la liste et les preuves des qualifications exigées) ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement ayant chacun au moins sept (07) ans d'expérience dans le domaine de l'intérim **(joindre les attestations de travail et CV)**

Exigences financières :

- Fournir un engagement à souscrire à une police d'assurance de risques professionnels avant le début d'exécution ;
- Fournir une attestation de capacité financière à hauteur de 30% du montant de l'offre financière délivrée par une institution financière agréée en République du Bénin prouvant que le soumissionnaire dispose ou peut bénéficier de crédits bancaires pour exécuter les prestations.

NB : Un Etablissement recevant du public (ERP) est un établissement qui peut recevoir un public journalier d'au moins égal à 200 personnes (joindre l'attestation prouvant que l'établissement reçoit 200 personnes par jour suivant le model joint).

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai des prestations est d'un (01) an par marché subséquent. Cet accord cadre aura une durée de deux (02) ans maxima.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **S-PRMP de la SAB, 08 B.P. 179 Cotonou – Bénin - Tél. : +229 99 99 12 95 - Aéroport International de Cotonou bureau 114 du bâtiment de la Galerie Marchande**, à compter du 14/06/**2023**. Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la PRMP de la SAB, 08 B.P. 179 Cotonou – Bénin - Tél. : +229 99 99 12 95 - Aéroport International de Cotonou bureau 114 du bâtiment de la Galerie Marchande** Email : mbonibiao@sab.bj au plus tard le 07/07/23 **à 10heures00 (GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés l'adresse ci-après : **Salle de réunion sise à l'étage de la Galerie Marchande de la SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN, bureau numéro 110/111, le même jour** à **10heures 30 minutes (GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : **Un million trois cent soixante-douze mille cinq cent soixante (1.372.560) FCFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

La Personne responsable des marchés publics par intérim,

Mounkadas ISSIFOU

PORT AUTONOME DE COTONOU

DIRECTION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

ÉTUDES ET SUIVI POUR LA RELOCALISATION DES HANGARS EN BOIS DU PAC

AVIS N°002/2023/PAC/DG/DPRMP/SP-PRMP/DPMP/SAP du 24/05/2023

ADDENDUM N°1

Le présent addendum N°1 vise à modifier les dates de dépôt et d'ouverture des manifestations d'intérêt initialement prévue pour le jeudi 15 juin 2023 à une date ultérieure.

Toutes les autres dispositions et conditions de l'avis à manifestation d'intérêt qui ne sont pas modifiées restent valables.

Fait à Cotonou, le 14/06/ **2023**

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Félix Dieudonné ADAHE VIGBE

BON A LANCER CCMP-PAC

BP 927 Boulevard de la Marina, Cotonou - Bénin
+229 21 31 52 80 contact@pac.bj
www.portcotonou.com

ADDENDUM N°001/METEO-BENIN/MCVT/CCMP/PRMP/S-PRMP DU 16 JUIN 2023

Objet : Souscription d'une police d'assurance maladies au profit du personnel de Météo Bénin par accord-cadre triennal à contras subséquents.

REFERENCE DE L'AVIS : N°009/METEO-BENIN/MIT/CCMP/PRMP/S-PRMP DU 24 MAI 2023.
(N° de référence SIGMAP : S_DPAF_72185)

BON A LANCER

Les dates limites de remise et d'ouverture des offres du Dossier d'Appel d'Offres ci-dessus référencée sont modifiées comme ci-après :

N°	Désignation	Au lieu de :	Lire :
1	**Date et heure limites de remise des offres**	le 22 Juin 2023 à 10 heures précises (heure GMT+1)	**le 26 Juin 2023 à 15 heures précises (heure GMT+1)**
2	**Date et heure d'ouverture des offres**	le 22 Juin 2023 à 10 heures 30 minutes (heure GMT+1)	**le 26 Juin 2023 à 15 heures 30 minutes (heure GMT+1)**

Le reste sans changement.

Responsable des Marchés Publics

Agence Nationale de la Météorologie – Personne Responsable des Marchés Publics – METEO BENIN

Moucaddikou MOUMOUNI

MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET DE LA PROMOTION DE L'EMPLOI
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

04 BP 786 Cotonou
BÉNIN
Tél.: (+229) 21 30 10 38 / 21 30 49 02
info@pmepe.gouv.bj
www.pmepe.gouv.bj

Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises

AVIS PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CONSTITUTION DU REPERTOIRE DE FOURNISSEURS, PRESTATAIRES DE SERVICE ET CONSULTANTS AU PROFIT DE L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES AU TITRE DE L'EXERCICE 2023

Réf. : 001 / MPMEPE/ADPME/PRMP-PI/ SP du 13/06/2023

Dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2023, l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME) lance le présent Appel Public à Manifestation d'Intérêt afin de constituer le répertoire de potentiels fournisseurs, prestataires de services et consultants.

Le présent avis est ouvert à tous les établissements, sociétés, cabinets d'études et consultants qui ne sont pas frappés par les dispositions de l'article 62 de la Loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code de Marchés Publics en République du Bénin.

Peuvent répondre à cet avis, les fournisseurs, prestataires et consultants spécialisés dans les domaines ci-après :

- Prestation de services informatiques, travaux d'imprimerie et de BTP ;
- Fabrication et ou commercialisation de matériels et de mobiliers de bureau, de matériels techniques, d'équipements informatiques, de matériels roulants, de fournitures de bureau et de produits d'entretien, de consommables informatiques ;
- Maintenance de matériels de bureau, de matériels techniques, de matériels informatiques, de matériels électriques et de matériels de télécommunication et autres ;
- Etude, formation et autres prestations intellectuelles ;
- Entretien et réparation de matériels roulants, des installations électriques, entretien des locaux et espaces et autres ;
- Fournitures et services divers ;
- Communication, événementiel ;
- Restauration.

Ce répertoire servira de base pour la mise en œuvre des procédures de demande cotation et de celles relevant du seuil de dispense ainsi pour la mise en œuvre des procédures dérogatoires conformément à la règlementation en vigueur en République du Bénin. Les candidats intéressés par cet avis doivent produire les pièces suivantes :

1. **Pour les personnes morales (sociétés, établissements…)**
- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics par intérim précisant les domaines de compétence en lien avec les activités du registre de commerce et des statuts ;
- Une copie du registre de commerce et/ou des statuts ;
- Une copie de l'attestation de non-faillite ;
- Une copie de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ;
- Une copie de l'attestation fiscale en cours de validité ;
- Une copie de l'attestation CNSS en cours de validité ;
- Une copie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ;
- Une copie de l'attestation de non-exclusion de la commande publique ;
- Les preuves des expériences éventuellement.

2. **Pour les personnes physiques (Consultants individuels)**
- Une copie de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ou passeport en cours de validité ;
- Les preuves des expériences éventuellement ;

Les dossiers seront produits en langue française et sous plis fermé avec l'inscription « Avis à Manifestation d'Intérêt pour la constitution de répertoire de fournisseurs, prestataires de services et consultants au profit l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME) au titre de l'exercice 2023 ».

Ils doivent être déposés au ***Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (S-PRMP) intérimaire de l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME), sis à l'immeuble ZOWEDO de type R+5, au quartier "CADJEHOUN" à côté du restaurant CHEZ BIJOU dans la ville de Cotonou-Tél : 97 98 68 68*** au plus tard le 29 juin 2023 à 11 heures précises.

Cotonou, le 13 juin 2023

AGENCE DE DEVELOPPEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES – PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Didier AKODE

La Personne Responsable des Marchés Publics par intérim

ANaTT AGENCE NATIONALE DES TRANSPORTS TERRESTRES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 1230 Cotonou
Tél : +229 91 85 11 11
+229 21 31 39 98
anatt.contact@gouv.bj
Rue 108 - Tokpa Hoho Lot 35 B- Immeuble KOUGBLENOU

AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET

POUR LA CONSTITUTION DU REPERTOIRE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES AU PROFIT DE L'AGENCE NATIONALE DES TRANSPORTS TERRESTRES (ANaTT)

(Juin 2023)

AMI N° 0016 ***/ANaTT /PRMP/SP-PRMP du*** 12 JUIN 2023

1. Dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2023 et conformément à la note importante des documents types de demande de cotation, l'Agence Nationale des Transports Terrestres (ANaTT) lance le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI), pour la sélection des entreprises compétentes et consultants, régulièrement installées en vue de constituer le répertoire de fournisseurs, de prestataires et d'entrepreneurs potentiels pour le compte du deuxième semestre de l'année 2023. Les entreprises et consultants de cette liste seront ultérieurement consultées dans le cadre des demandes de cotation conformément aux seuils réglementaires de passation des marchés publics en vigueur en République du Bénin.

2. ***L'inscription sur la liste ne constitue pas un engagement juridique ou une obligation de la part de l'Agence Nationale des Transports Terrestres d'attribuer un contrat aux entreprises et consultants qui seront sélectionnées.***

3. Cet Avis à Manifestation d'Intérêt est ouvert à tous les établissements, cabinets d'études sociétés et consultants qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 62 et 123 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin, et répondant aux exigences ci-après :

   - Etre spécialisé dans le domaine d'activité ;
   - Etre en bonne situation financière ;
   - Fournir des garanties suffisantes quant à la valeur, la durabilité et la qualité des produits ou services proposés, y compris les services après-vente.

4. Les candidats doivent soumissionner dans les domaines suivants :

Marché de travaux

Travaux de BTP, travaux de câblage réseaux et informatique etc.

Marché de fournitures

Fourniture de bureau, consommables informatiques, matériels et mobiliers de bureau, climatiseurs, groupes électrogènes, système de sécurité incendie, fourniture d'imprimerie/sérigraphie infographie, pneumatiques et batteries etc.

Marché de services

Installation et maintenance de climatiseurs, groupes électrogènes, de système de sécurité incendie, maintenance de matériels informatiques, maintenance de logiciels informatiques et divers applications de gestion, électrique/travaux d'électricité bâtiment, garage mécanique automobile, Médias (Presse écrite, Radios, Télévision), entretien et nettoyage de bâtiment, fourniture d'accès internet, protocole/accueil/évènementiel/location de chaises, bâches, table et équipement de sonorisation etc.

Marché de prestations intellectuelles

Les prestations en conseil, comptabilité, fiscalité, finance, RH, formation, gestion d'intérim, études, architecture, contrôle et surveillance des travaux de BTP, conception de logiciel etc.

Autres à décrire

Documents constitutifs du dossier de l'Avis à Manifestation d'Intérêt

Les dossiers de soumission, présentés en **un (01) seul** exemplaire original, doivent être rédigés en langue française, reliés en un document unique et présentés par thématique choisie. Ils doivent être composés des pièces ci-après :

1- une lettre à manifestation d'intérêt précisant le ou les domaines (s) d'activité ;
2- une présentation détaillée du cabinet appuyé par un résumé de ses principales références ;
3- une attestation de non faillite ;
4- une attestation fiscale ;
5- une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
6- une photocopie de l'extrait du registre de Commerce ;
7- un Relevé d'Identité Bancaire de l'entreprise ou du consultant ;
8- une attestation d'Immatriculation IFU de l'entreprise ou du consultant ;
9- Les preuves des expériences de l'entreprise ou du consultant ;
10- Un curriculum vitae et les diplômes du consultant ;
11- les autorisations délivrées par les structures compétentes pour les fournitures ou services spécifiques ;
12- une attestation de non exclusion à la commande publique
13- toute autre information jugée utile

NB :

- L'Agence Nationale des Transports Terrestres rappelle aux prestataires et fournisseurs qui travaillent déjà avec elle qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et qu'ils devront produire les mêmes dossiers afin de renouveler leur agrément.
- Le dernier délai pour être pris en compte parmi les prestataires/fournisseurs de l'Agence Nationale des Transports Terrestres au titre du deuxième semestre 2023 est fixé au **26 Juin 2023 à 17h30 minutes.** Passé ce délai aucune autre demande d'agrément ne sera prise en compte.
- Le dossier doit être contenu dans une enveloppe extérieure scellée avec la mention suivante : « demande d'agrément pour l'inscription à la liste des fournisseurs de l'Agence nationale des Transports Terrestres exercice 2023 ».

Le dossier de soumission doit être déposé aux heures de service, au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale des Transports Terrestres sise à la Rue 108 - Tokpa Hoho Lot 35 B- Immeuble KOUGBLENOU, 01BP 1230 Cotonou (République du Bénin) Tél : (+ 229) 40 10 90 08 E-mail : anatt.prmp@gouv.bj COTONOU (République du Bénin)

Fait à Cotonou, le 12 JUIN 2023

La Personne responsable des Marchés Publics

La PRMP

Norbert KPOGBEME

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL[1]

émis le :

Pour

les services :

Accord cadre à bon de commande sur 03 ans pour l'enlèvement des ordures collectées sur la plage de Grand-popo et transport vers les lieux d'enfouissement sanitaire.

Appel d'Offres No: 097**/MCVDD/PRMP/DC/SGM/PEC/S-PRMP du** 15-06-202

Autorité contractante: Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)

Source de financement : BUDGET NATIONAL

GESTION : 2023-2025

IMPUTATION BUDGETAIRE : 086003008 2000341001000000 1 0139 6229

Accord de Prêt : ***SANS OBJET***

ON A LANCER DNCMP/DCMP/MCVDD

dispositions des article 40 et 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin. L'accord-cadre sera conclu au profit de l'attributaire du marché. **Aucune variante ne sera prise en compte.**

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD); **Monsieur Michel K. YACOBI** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat de la personne responsable des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable : 01 BP 3621 Cotonou Tél. 21 31 55 08 / fax : 21315081 Bureau 103 Bâtiment EX-DPP 1er étage de 8 heures 00 à 12heures 30 et de 14 heures 00 à 17 heures 30 tous les jours ouvrables à partir du** 19/06/2023

6. Les exigences en matière de qualification sont :

ON A LANCER DNCMP/DCMP MCVDD

a) Pour les anciennes entreprises

➢ **Exigences techniques et expériences :**

Peuvent prendre part à la concurrence, les entreprises ou ONG ou groupement d'entreprises ayant pour activité principale la salubrité ; la collecte et le traitement des ordures ou l'aménagement des espaces et places publics.

- Etre régulièrement installé en République du Bénin ou dans un pays étranger et ayant une représentation en République du Bénin (Copie légalisée de l'Extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier et/ou des Statuts et textes légaux en plus de la copie légalisée de l'IFU) ;

- Ne pas être en faillite ou en cessation de payement ;

- Le candidat doit établir qu'il a les matériels suivants ou fournir en cas de location l'engagement du loueur appuyé des preuves de propriété de ce dernier

Section 0. Avis d'Appel d'offres

Avis d'Appel d'Offres[2]

Modèle d'avis d'appel d'offres

Objet : Accord cadre à bon de commande sur 03 ans pour l'enlèvement des ordures collectées sur la plage de grand-popo et transport vers les lieux d'enfouissement sanitaire

Référence : S_PEC_73560

Avis : DAO N°.097...../MCVDD/PRMP/DC/SGM/PEC/S-PRMP du 15-06-2

Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du **Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)** publié sur le portail web des marchés publics le **16 Mars 2023.**

2. Le **Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable** a obtenu dans le cadre de son budget des fonds issu du budget national, afin de financer le Programme Environnement et Climat, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché à conclure par accord cadre et relatif à **l'enlèvement des ordures collectées sur la plage de grand-popo et transport vers les lieux d'enfouissement sanitaire.**

3. Le **Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : **Enlèvement des ordures collectées sur la plage de grand-popo et transport vers les lieux d'enfouissement sanitaire.** Les prestations seront en lot unique.

Le présent marché sera exécuté en ACCORD-CADRE. Le délai d'exécution est d'un (01) an renouvelable sur satisfaction de l'Autorité Contractante à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de commencement des prestations. Ce renouvellement ne peut excéder trois (03) ans et se fera par l'émission des bons de commandes conformément aux

BON A LANCER DNCMP/DCMP MCVDD

- Fournir l'acte d'engagement
- Fournir le formulaire de qualification
- Fournir une habilitation

BON A LANCER DNCMP/DCMP MCVDD

➢ **Exigences financières :**

- Fournir les états financiers certifiés ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du candidat, autres états financiers acceptables par l'Autorité contractante pour le compte des **années (2020 ,2021 et 2022)** démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa profitabilité à long terme ;

- Avoir réalisé au cours des trois **(03) dernières années (2020, 2021 et 2022)** un chiffre d'affaires moyen annuel justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites au DAO **au moins égal à deux cent un millions (201.000.000) FCFA TTC.** Les états financiers des **trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022)** doivent être présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI.

- le soumissionnaire doit établir qu'il a accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur d'au **moins quatre-vingt-cinq millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze (85.169.492) FCFA** justifiés par une attestation de capacité financière authentique en original conforme au modèle du DAO et délivrée par une Banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

➢ **Exigences techniques et expériences :**

Peuvent prendre part à la concurrence, les entreprises ou ONG ou groupement d'entreprises ayant pour activité principale la salubrité ; la collecte et le traitement des ordures ou l'aménagement des espaces et places publics.

- Etre régulièrement installé en République du Bénin ou dans un pays étranger et ayant une représentation en République du Bénin (Copie légalisée de l'Extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier et/ou des Statuts et textes légaux en plus de la copie légalisée de l'IFU) ;

- Ne pas être en faillite ou en cessation de payement ;

Numéro	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimum requis
1	Camions de 12 m3	02
2	Cône de signalisation de 70 cm	10
3	Gilet fluorescent	10
4	Combinaison fluorescente	10
5	Equipement de travail (brouette, houe, machette, bottes, râteaux, paire de gants, balai dur , balai semi-dur , casque de sécurité,	Ens

Le candidat doit fournir comme preuve de propriété la facture d'achat des matériels qu'il dispose.

- **Avoir réalisé avec satisfaction au moins deux (02) marchés de salubrité d'un montant cumulé total d'au moins égale à cent soixante-dix millions trois cent trente huile mille neuf cent quatre-vingt-trois (170.338.983) F CFA HT au cours des cinq (05) dernières années (2018 ; 2019 ; 2020 ; 2021 et 2022)** . Les références techniques doivent être justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

- Justifier d'un personnel qualifié pour la réalisation de l'activité. Ledit personnel doit être constitué i) **d'un superviseur de niveau BAC+ 3 en assainissement ou en gestion urbaine ou en gestion de l'environnement et ayant au moins trois (03) ans d'expériences globale dans la prestation des services d'assainissement et au moins deux (02) expériences spécifiques dans la conduite des travaux de collecte d'ordures justifié par une attestation de travail ou de service fait , la copie du diplôme et du curriculum vitae** ii) **deux (02) chefs d'équipes de niveau BEPC OU CAP ayant au moins chacun trois (03) ans d'expériences globale dans la prestation des services d'assainissement et au moins deux (02) expériences spécifiques dans la conduite des travaux de collecte d'ordures justifié par une attestation de travail ou de service fait , la copie du diplôme et le curriculum vitae.**

Les membres du personnel doivent fournir à titre de preuve d'expériences les copies légalisées de leurs diplômes et attestations de travail délivrées par leurs employeurs et une copie de leur CV dument signé.

BON A LANCER DNCMP/DCMP MCVDD

- Le candidat doit établir qu'il a les matériels suivants ou fournir en cas de location l'engagement du loueur appuyé des preuves de propriété de ce dernier:

Numéro	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimum requis
1	Camions de 12 m3	02
2	Cône de signalisation de 70 cm	10
3	Gilet fluorescent	10
4	Combinaison fluorescente	10
5	Equipement de travail (brouette, houe, machette, bottes, râteaux, paire de gants, balai dur , balai semi-dur , casque de sécurité,	Ens

Le candidat doit fournir comme preuve de propriété la facture d'achat des matériels qu'il dispose.

- Justifier d'un personnel qualifié pour la réalisation de l'activité. Ledit personnel doit être constitué i) **d'un superviseur de niveau BAC+ 3 en assainissement ou en gestion urbaine ou en gestion de l'environnement et ayant au moins (05) ans d'expériences globale dans la prestation des services d'assainissement et au moins trois (03) expériences spécifiques dans la conduite des travaux de collecte d'ordures justifié par une attestation de travail ou de service fait , la copie du diplôme et du curriculum vitae** ii) **deux (02) chefs d'équipes de niveau BEPC OU CAP ayant au moins chacun cinq (05) ans d'expériences globale dans la prestation des services d'assainissement et au moins trois (03) expériences spécifiques dans la conduite des travaux de collecte d'ordures justifié par une attestation de travail ou de service fait , la copie du diplôme et le curriculum vitae.**

Les membres du personnel doivent fournir à titre de preuve d'expériences les copies légalisées de leurs diplômes et attestations de travail délivrées par leurs employeurs et une copie de leur CV dument signé.

- Fournir l'acte d'engagement
- Fournir le formulaire de qualification
- Fournir une habilitation

BON A LANCER DNCMP/DCMP MCVDD

➢ **Exigences financières :**

- Présenter le bilan d'ouverture et des années d'existence ;
- les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence peuvent être autorisées à fournir, en lieu et place des performances techniques, une attestation d'assurance des risques professionnels d'un montant de **cent soixante-dix millions trois cent trente huile mille neuf cent quatre-vingt-trois (170.338.983) F CFA.**
- le soumissionnaire doit établir qu'il a accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur d'au **moins quatre-vingt-cinq millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze (85.169.492) FCFA** justifiés par une attestation de capacité financière authentique en original conforme au modèle du DAO et délivrée par une Banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. **Le délai de réalisation est de trente-six (36) mois.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable : 01 BP 3621 Cotonou Tél. 21 31 55 08 / fax : 21315081 Bureau 103 Bâtiment EX-DPP 1ER étage de 8 heures 00 à 12heures 30 et de 14 heures 00 à 17 heures 30 tous les jours ouvrables, à compter du** ...19/06/2023..... Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par **DHL**. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable : 01 BP 3621 Cotonou Tél. 21 31 55 08 / fax : 21315081 Bureau 103 Bâtiment EX-DPP 1er étage** au plus **tard le** ...19.07.....**2023 à** ...10... **Heures 00 minutes, heure locale béninoise. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

BON A LANCER DNCMP/DCMP MCVDD

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés l'adresse ci-après : **salle de conférence de la Direction Générale de l'Environnement et du Climat (DGEC) du MCVDD ou tout autre lieu qui leur sera précisé au moment du dépôt à** ...10..... **heures.....30.....minutes.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant d'**un million sept cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix (1.703.390) FCFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Personne Responsable des Marchés Publics

Michel Kouessi YACOBI
La Personne Responsable
des Marchés Publics

BON A LANCER DNCMP/DCMP MCVDD

BON A LANCER DNCMP/DCMP MCVDD

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres – Modèle d'avis d'appel d'offres[1]

Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable

Objet : Réalisation de 150 ha de plantations de cocotiers le long du littoral

Référence SIGMAP : T_PEFC_73333

AVIS N° ...098...../PRMP/DGEFC/MCVDD/S-PRMP du ...15-06-2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du *Ministère du cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)* publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le *16 mars 2023.*

2. Le *Ministère du cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget* des fonds *du budget national*, exercice 2023 afin de *financer le Programme National de Conservation de la Biodiversité et de Gestion Durable des Espaces Forestiers et des Terres (PNCBDGDEFT), budget, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché* : ***Réalisation de 150 ha de plantations de cocotiers le long du littoral.***

3. Le MCVDD sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- *Mission de prospection des sites pour élaboration des schémas de reboisement ;*
- *Réalisation de 150 ha de plantation ;*
- *Suivi et d'entretien de la plantation.*

Les travaux sont constitués en lot unique et les variantes ne pourront être prises en considération.

BON A LANCER DNCMP/DCMP MCVDD

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

➢ Exigences techniques et expériences :

Peuvent prendre part à la concurrence, les ONG ayant pour activité principale le reboisement et/ou l'aménagement d'espace vert, les Groupements d'Entreprises, Sociétés remplissant les conditions suivantes :

Etre régulièrement installé en République du Bénin ou dans un pays étranger et ayant une représentation en République du Bénin (Copie légalisée de l'Extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier et/ou des Statuts et textes légaux en plus de la copie légalisée de l'IFU) ;

Avoir réalisé avec satisfaction au moins un (01) marché de réalisation de travaux de plantation de superficie minimale de 10 ha d'un montant total d'au moins cent quinze millions (115.000.000) F CFA HT au cours des cinq (05) dernières années (2018 ; 2019 ; 2020, 2021 et 2022). Les références techniques doivent être justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

- Justifier d'un personnel qualifié pour la réalisation de l'activité. Ledit personnel doit être constitué i) d'un chef de mission de niveau Bac + 5 en foresterie ou agronomie avec au moins 5 ans d'expériences professionnelles et trois expériences en travaux de reboisement ii) deux (02) adjoints au chef d'équipe de niveau BEAT ayant chacun cinq ans d'expérience professionnelle et deux (02) expériences en de travaux de reboisement ;

- Présenter une méthodologie claire et réaliste de conduite de l'activité indiquant l'organisation qui sera mise en place pour la réussite des travaux depuis la production des plants jusqu'à la mise en terre et les entretiens et protection de la plantation ; indiquer aussi de manière pertinente la méthode d'implication des populations riveraines/structure locale de gestion dans la réalisation des travaux

➢ **Exigences d'ordre financier :**

➢ La Soumission des états financiers certifiés ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du candidat, autres états financiers acceptables par l'Autorité contractante les trois dernières années (2021 ,2020 et 2022) démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa profitabilité à long terme ;

➢ le soumissionnaire doit établir qu'il a accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur d'au moins quatorze millions huit cent trente mille cinq cent neuf (14 830 509) F CFA justifiés par une attestation de capacité financière authentique en original conforme au modèle du DAO et

BON A LANCER DNCMP/DCMP MCVDD

[1] Ce modèle est utilisé en cas d'appel d'offre sans pré qualification

5

6

délivrée par une Banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin et;

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des activités de reboisement des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites au DAO au moins égal à cent soixante-quinze millions (175 000 000) F CFA TTC. Les états financiers des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) doivent être présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

- Exigences techniques et expériences :

Peuvent prendre part à la concurrence, les ONG ayant pour activité principale le reboisement et/ou l'aménagement d'espace vert, les Groupements d'Entreprises, Sociétés remplissant les conditions suivantes :

- Etre régulièrement installé en République du Bénin ou dans un pays étranger et ayant une représentation en République du Bénin (Copie légalisée de l'Extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier et/ou des Statuts et textes légaux en plus de la copie légalisée de l'IFU) ;

- Justifier d'un personnel qualifié pour la réalisation de l'activité. Ledit personnel doit être constitué i) d'un chef de mission de niveau Bac + 5 en foresterie ou agronomie avec au dix (10) ans d'expériences professionnelles et trois expériences en travaux de reboisement ii) deux (02) adjoints au chef d'équipe de niveau BEAT ayant chacun cinq (05) ans d'expérience professionnelle et trois (03) expériences en travaux de reboisement.

- Présenter une méthodologie claire et réaliste de conduite de l'activité indiquant l'organisation qui sera mise en place pour la réussite des travaux depuis la production des plants jusqu'à la mise en terre et les entretiens et protection de la plantation ; indiquer aussi de manière pertinente la méthode d'implication des populations riveraines/structure locale de gestion dans la réalisation des travaux.

N.B : Les expériences et mission similaires devront être justifiées par des attestations de travail ou de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des

7

procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ou la liste des qualifications.

- Exigences d'ordre financier :

- Le soumissionnaire doit établir qu'il a accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur d'au moins quatorze millions huit cent trente mille cinq cent neuf (14 830 509) F CFA justifiés par une attestation de capacité financière authentique en original conforme au modèle du DAO et délivrée par une Banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ;

- Donner la preuve d'une assurance des risques professionnels d'un montant de cent cinquante millions (150 000 000) F CFA.

- Produire leur bilan d'ouverture et les états financiers des années d'exercice.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de **12 mois**.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD), Michel Kouèssi YACOBI, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), email : Prmp_mcvdd@cadredevie.bj** et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), bureau 306, 3ème étage du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)** tous **les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier complet de l'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), bureau 306, 3ème étage du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) à compter du ...19/06/....**2023**. Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut aussi être remis aux

8

candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et **devront être déposées** en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), bureau 315, 3ème étage du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)** au plus tard le....11 Juillet 2023 **à 10 heures 00 minutes (heure locale). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après **Salle de conférence de la Direction Programmation et de la Prospectus (DPP) du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable le .....11 Juillet 2023...à 10 heures 30 minutes (heure locale).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant **de *un million quatre cent quatre-vingt-trois mille cinquante (1 483 050) francs FCFA***. En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix (90)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

La Personne responsable des marchés publics,

Michel Kouèssi YACOBI

9

SECTION I. REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres ouvert

Autorité contractante : Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise d'Energie (ABERME)

Objet : Travaux d'extension de réseaux électriques dans 3 localités des départements de l'Atlantique et du Zou

Référence SIGMAP : T_DEC_77963

AVIS N° 018 : ABERME/PRMP/DEC/DAF/S-PRMP DU 15/06/2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan révisé de passation des marchés publics de l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin **le 17 mai 2023**.

2. L'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME), a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget autonome, des fonds, afin de financer le Programme d'Actions pour l'Electrification des Localités Rurales du Bénin (PAELRB) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux **travaux d'extension de réseaux électriques dans 3 localités des départements de l'Atlantique et du Zou**. Les travaux, objet du présent avis d'appel d'offres, sont en un seul lot.

Les variantes techniques ne sont pas autorisées.

3. L'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **(i) élagage et abattage des arbres, (ii) fouilles et implantation de poteaux, (iii) construction de lignes HTA et BT et (iv) équipement et installation de lampadaires LED.** Les variantes ne pourront pas être prises en considération.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises et celles ayant au moins trois (03) années d'existence :**

- Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise spécialisée dans la fourniture de matériels électriques de réseaux électriques et dans la réalisation de travaux d'électrification soit en milieu urbain ou en milieu rural justifiée par le registre de commerce et les statuts ;

- Avoir exécuté au profit de l'administration publique béninoise ou de la sous-région francophone dans les cinq (05) dernières années **(2018, 2019, 2020, 2021 et 2022)** et l'année en **cours 2023** au moins deux (02) marchés similaires de fournitures de matériels électriques de réseaux électriques et de réalisation de travaux d'électrification en milieu urbain ou en milieu rural, avec à l'appui, des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé. Les attestations de bonne fin d'exécution à prendre en compte devront être d'un montant minimum de **deux cents treize millions sept cent cinquante mille (213.750.000) FCFA.**

- le soumissionnaire devra prouver qu'il dispose pour la réalisation des prestations le personnel dont les qualifications sont spécifiées à la sous-section C- critères d'évaluation et de qualification. Le soumissionnaire devra joindre à son offre les CV signés par le personnel proposé + copie légalisée du diplôme + attestation de travail précisant clairement les expériences spécifiques du personnel + carte d'identité).

- Exigences d'ordre financier :

- ✓ Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **quatre-vingt-quatorze millions cinquante mille (94.050.000) FCFA ;**

- ✓ Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) au moins égal à **quatre cent vingt-sept millions cinq cents mille (427 500 000) FCFA** justifié par les états financiers établis dans la forme prescrite par l'annexe A-3-2.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

6

- **Exigences techniques et expériences :**

  - Être une entreprise spécialisée dans la fourniture de matériels électriques de réseaux électriques et dans la réalisation de travaux d'électrification soit en milieu urbain ou en milieu rural justifiée par le registre de commerce et les statuts ;

  - Disposer d'un personnel d'encadrement composé d'au moins un ingénieur électricien de niveau BAC+5 avec 10 années d'expériences et ayant participé à l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires prouvés d'un montant d'au moins **deux cents treize millions sept cent cinquante mille (213.750.000) FCFA** dans le domaine de construction de réseaux électriques en milieux urbain ou rural. Le soumissionnaire devra joindre à son offre les CV signés par le personnel proposé + copie légalisée du diplôme + attestation de travail précisant clairement les expériences spécifiques du personnel + carte d'identité). L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des documents fournis par le soumissionnaire. La liste et le profil de ce personnel d'encadrement sont définis dans la Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification

- **Exigences d'ordre financier :**

  - Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **quatre-vingt-quatorze millions cinquante mille (94.050.000) FCFA** ;

  - Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de celles qui ont moins de trois ans d'existence ;

  - Fournir la preuve de l'assurance de risques professionnels d'un montant de **trois cents vingt-sept millions sept cent cinquante mille (327.750.000) FCFA.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de **quatre (04) mois calendaires** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations prévues au contrat.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME), Monsieur DOHOU Augustin Sourou, Personne Responsable des Marchés Publics, adohou@aberme.bj/doficam@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat de la personne responsable des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) ***sis à*** Fidjrossè, **VONS HOUDOU ALI, en face du siège de l'Université UPIB, 2ème étage bureau 31** tous les jours ouvrables, du lundi au vendredi de **08h à 12h30 dans la matinée et de 14h à 17h30 mn dans l'après-midi, « heure locale ».**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) ***sis à*** Fidjrossè, **VONS HOUDOU ALI, en face de l'Université UPIB, 2ème étage bureau 31**. Le dossier d'Appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais par courrier express. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sous le format PDF sur clé USB, le tout dans une enveloppe unique. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ***sis à*** Fidjrossè, **VONS HOUDOU ALI, en face de l'Université UPIB, 2ème étage bureau 31** au plus tard le 12/07/2023 à 10 heures 00 minutes **« heure locale ».** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : Salle de conférences de l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) sise ***à*** Fidjrossè, **VONS HOUDOU ALI, en face de l'Université UPIB, 1er étage** le 12/07/2023 à 10 heures 30 minutes **« heure locale ».**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission **d'un montant de deux millions huit cent cinquante mille (2 850 000) francs CFA** ;

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou, le 15/06/20

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Augustin Sourou DOHOU

MINISTÈRE
DES AFFAIRES ETRANGERES

REPUBLIQUE DU BENIN

Route de l'aéroport
: 01 BP 318 Cotonou
☎: (229) 21 30 09 06; Fax : 21 30 56 81
Web : www.diplomatie.gouv.bj

IFU: 4200901838817

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AA0)

Avis d'appel d'offres

Objet : Acquisition de matériels, de consommables et d'accessoires informatiques et achat de fourniture de bureau au profit des structures des 3 programmes du MAE : 3 lots

Référence SIGMAP : F_MAE_78808

AAO **N°** 001 **/MAE/PRMP/SP-PRMP du** 16 Juin **2023**

Ministère des Affaires étrangères (MAE)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère des Affaires étrangères publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le *15 mai 2023*.

2. Le Ministère des Affaires étrangères *a obtenu dans le cadre de son budget* des *fonds du Budget National* afin de financer *les Programme 1 : Pilotage et Soutien aux Services du MAE, Programme 2 : diplomatie et Programme 3 : Attractivité et Rayonnement du Bénin à l'Étranger* et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché : *Acquisition de matériels, de consommables et d'accessoires informatiques et achat de fourniture de bureau au profit des structures des 3 programmes du MAE : 3 lots* / **F_MAE_78808**.

3. Le *Ministère des Affaires étrangères* sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les *matériels, les consommables et accessoires informatiques et les fournitures de bureau au profit des structures des 3 programmes du MAE et Services connexes, organisés en 3 lots pouvant être attribués séparément et répartis comme suit :*

   - ✓ *Lot 1 : Acquisition de matériel informatique au profit de l'IGM, DSI, DPAF, SGM et DPE ;*
   - ✓ *Lot 2 : Acquisition et déploiement d'antivirus Client / Serveur au profit du MAE et acquisition de licences et d'outils pour renforcer les capacités de traduction du Ministère ;*
   - ✓ *Lot 3 : Achat de fourniture de bureau au profit des 3 programmes du MAE ;*

Des variantes sur les spécifications techniques pourront être prises en considération et concernent les lots 1 et lot 2.

Un candidat peut soumissionner pour tous les 3 lots et en être attributaire desdits lots s'il dispose des capacités financières et techniques conformément aux critères de qualifications pour ces lots.

Lorsqu'un soumissionnaire a présenté des offres plus avantageuses sur plusieurs lots dont il ne peut être attributaire à la fois, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre le montant du suivant immédiat et son montant est le plus élevé.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi pouvant être attribués séparément ;

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du *Ministère des Affaires étrangères, auprès de Madame KINDJI Y. Lucrèce, Personne responsable des Marchés publics a.i.; diplomatie.prmp@gouv.bj* et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat de la personne responsable des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : *Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés publics, sis au bureau 328, 3ème étage de l'ancien bâtiment du Ministère, à compter* 16 / 06 /2023 de *8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale)*. Le soumissionnaire devra fournir une garantie pour remplacer les articles défaillants, justifié par une déclaration sur l'honneur.

6. Le délai de livraison *pour chaque lot est de 30 jours.*

7. Les exigences en matière de qualification sont :

   a) Pour les anciennes entreprises :

   Pour le lot 1 :

   - Exigences technique et expérience

➢ *Être un concessionnaire ou distributeur ou revendeur agréé de matériels et consommables informatiques neufs ou être une entreprise spécialisée dans la commercialisation des matériels et consommables informatiques, justifié par le registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM)* et/ou les statuts ;

- *Avoir l'autorisation du Fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste/concessionnaire concerné pour la commercialisation des matériels informatiques proposés ;*

- *Avoir exécuté avec satisfaction* au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) et l'année en cours *au moins un marché d'acquisition de matériels informatiques de montant minimum hors taxes égal à 50 000 000 FCFA,* justifié par une attestation de bonne fin d'exécution assortie du contrat (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou du procès-verbal de réception signé par l'autorité contractante ou leur représentant (administration publique, sociétés ou offices d'État ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

  NB :

✓ *L'authenticité de toutes les preuves fournies pourra être vérifiée par l'Autorité Contractante.*

- *Disposer d'une boutique équipée en matériels informatiques ou être en partenariat avec un fabricant pour assurer le service après-vente sur six (6) mois, à la charge du soumissionnaire et inclus dans le prix de son offre (l'installation des matériels et consommables informatiques, le changement de pièces usuelles précisées à l'annexe 2 dans les conditions optimales d'utilisation), justifié par une déclaration sur l'honneur accompagnée des pièces et adresses du/des partenaire(s). Le candidat devra fournir une garantie relative aux matériels fournis ;*

- *Disposer d'un technicien spécialisé dans la maintenance informatique pour assurer les services connexes précisées à l'annexe 2 (le technicien en maintenance devra être titulaire au moins d'un Diplôme de Technicien (DT) niveau BAC dans le domaine informatique avec au moins une expérience en maintenance, justifiées par les attestations de travail et de diplôme) en copies légalisées ou en original ;*

- *Disposer d'une camionnette ou en être locataire pour la livraison des matériels et consommables informatiques et fournitures d'une part et d'un petit véhicule ou en être locataire et pour assurer le service après-vente d'autre part, justifié par un titre de propriété ou une preuve de location.*

Exigences financières pour le lot 1 *:*

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) au moins égal à 65 000 000 FCFA, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2, point 1.

Cellule de Contrôle des Marchés Publics
CCMP / MAE
BON A LANCER

ou fournir une attestation de capacité financière à hauteur de cent trente millions (130 000 000) FCFA délivrée par une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles n'ayant pas encore trois (3) années d'existence :

pour le lot 1

➢ **Exigences technique et expérience :**

- *Être un concessionnaire ou distributeur ou revendeur agréé de matériels et consommables informatiques neufs ou être une entreprise spécialisée dans la commercialisation* des *matériels et consommables informatiques, justifié par le registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) et/ou les statuts ;*

- *Avoir l'autorisation du Fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste/concessionnaire concerné pour la commercialisation des matériels informatiques proposés ;*

- *Le gérant ou un personnel d'encadrement devra exécuter avec satisfaction* au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) et l'année en cours *au moins deux marchés d'acquisition de matériels et consommables informatiques pour un montant minimum hors taxes de chaque marché égal à 50 000 000 FCFA, justifiés par les attestations de travail* ou certificat de travail accompagné de l'attestation de bonne fin d'exécution assorti de la page de garde et de la page de signature du contrat en copies légalisées ou en original.

  NB :

✓ *l'authenticité de toutes les preuves fournies pourra être vérifiée par l'Autorité Contractante.*

- *Disposer d'une boutique équipée en matériels informatiques ou être en partenariat avec un fabricant pour assurer le service après-vente sur six (6) mois, à la charge du soumissionnaire et inclus dans le prix de son offre (l'installation des matériels et consommables informatiques, le changement de pièces usuelles précisées à l'annexe 2 dans les conditions optimales d'utilisation), justifié par une déclaration sur l'honneur accompagnée des pièces et adresses du/des partenaire(s) ;*

- *Disposer d'un technicien spécialisé dans la maintenance informatique pour assurer les services connexes précisées à l'annexe 2 (le technicien en maintenance devra être titulaire au moins d'un Diplôme de niveau BAC + 2 dans le domaine informatique avec au moins une expérience en maintenance, justifiées par les attestations de travail et de diplôme) en copies légalisées ou en original ;*

- *Disposer d'une camionnette ou en être locataire pour la livraison des matériels et consommables informatiques et fournitures d'une part et d'un petit véhicule ou en être locataire et pour assurer le service après-vente d'autre part, justifié par un titre de propriété ou une preuve de location.*

Exigences financières :

- Fournir le bilan d'ouverture certifié par la Direction générale des Impôts

- fournir une attestation de capacité financière à hauteur de 130 000 000 FCFA délivrée par une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin;

- Fournir une preuve d'assurance des risques professionnels d'un montant minimum de soixante-dix millions (70.000.000) de F CFA, valide pour l'année 2023.

Cellule de Contrôle des Marchés Publics
CCMP / MAE
BON A LANCER

➢ **Pour le lot 2 :**

c) Pour les anciennes entreprises :

- Exigences technique et expérience :

Être une entreprise spécialisée dans la commercialisation des logiciels et ou des antivirus, justifié par le registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) et/ou les statuts *;*

- *Avoir l'autorisation du Fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste/concessionnaire concerné pour la commercialisation des matériels informatiques proposés ;*

- *Avoir exécuté avec satisfaction* au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) et l'année en cours *au moins un marché d'acquisition de matériels informatiques de montant minimum hors taxes égal à 14 000 000 FCFA,* justifié par une attestation de bonne fin d'exécution assortie du contrat (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou du procès-verbal de réception signé par l'autorité contractante ou leur représentant (administration publique, sociétés ou offices d'État ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

  NB :

✓ *L'authenticité de toutes les preuves fournies pourra être vérifiée par l'Autorité Contractante.*

- *Disposer d'une boutique équipée en matériels informatique ou être en partenariat avec un fabricant pour assurer le service après-vente sur six (6) mois, à la charge*

du soumissionnaire et inclus dans le prix de son offre (l'installation des licences sur les différents serveurs du Ministère, le déploiement des antivirus sur les postes dans les conditions optimales d'utilisation), justifié par une déclaration sur l'honneur accompagnée des pièces et adresses du/des partenaire(s). Le candidat devra fournir une garantie relative aux licences fournies ;

Exigences financières*:*

Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) au moins égal à 18 644 068 FCFA, justifié par les états financiers audités des trois dernières années (2020, 2021 et 2022) présentés par un comptable employé de l'entreprise ou attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI), la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée. Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence devront fournir leur bilan d'ouverture et leurs états financiers de leurs années d'existence.

ou fournir une attestation de capacité financière à hauteur de trente-sept millions deux cent quatre-vingt-huit mille cent trente-six (37 288 136) FCFA délivrée par une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin.

Cellule de Contrôle des Marchés Publics
CCMP / MAE
BON A LANCER

d) Pour les entreprises naissantes :

➢ **Exigences technique et expérience :**

Être une entreprise spécialisée dans la commercialisation des logiciels et ou des antivirus, justifié par le registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) et/ou les statuts *;*

- *Avoir l'autorisation du Fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste/concessionnaire concerné pour la commercialisation des matériels informatiques proposés ;*

- *Disposer d'un technicien spécialisé dans le déploiement des antivirus et licence, justifié par des attestations ou certificat de travail en original ou copie légalisée.*

- *Disposer d'un petit véhicule ou en être locataire et pour assurer la livraison et le service après-vente, justifié par un titre de propriété ou une preuve de location.*

Exigences financières :

- Fournir le bilan d'ouverture certifié par la Direction générale des Impôts

- fournir une attestation de capacité financière à hauteur de 37 288 136 FCFA délivrée par une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin;
- Fournir une preuve d'assurance des risques professionnels d'un montant minimum de vingt millions (20.000.000) de F CFA, valide pour l'année 2023.

- **Pour le lot 3 :**

Exigences technique et expérience :

➢ *Être une entreprise spécialisée dans la commercialisation des fournitures de bureau, justifié par le registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) et/ou les statuts;*

- *Avoir exécuté avec satisfaction* au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) et l'année en cours *au moins un marché fourniture de bureau pour un montant minimum hors taxes égal à 34 000 000 de FCFA,* justifié par une attestation de bonne fin d'exécution assortie du contrat (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou du procès-verbal de réception signé par l'autorité contractante ou leur représentant (administration publique, sociétés ou offices d'État ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

NB :

✓ *l'authenticité de toutes les preuves fournies pourra être vérifiée par l'Autorité Contractante.*

- *Disposer d'une boutique équipée en fournitures ou être en partenariat avec d'autres entreprises pour assurer le service après-vente sur six (6) mois, à la charge du soumissionnaire (le remplacement des articles jugés non conformes dans les conditions optimales d'utilisation), justifié par une déclaration sur l'honneur accompagnée des pièces et adresses du/des partenaire(s) ;*

➢ ***Exigences financières**:*

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) au moins égal à 44 584 746 FCFA, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2, point 1.

  ou fournir une attestation de capacité financière à hauteur de 89 169 492 FCFA délivrée par une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin.

e) **Pour les entreprises naissantes :**

➢ **Exigences technique et expérience:**

➢ *Être une entreprise spécialisée dans la commercialisation des fournitures de bureau, justifié par le registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) et/ou les statuts;*

- *Le gérant ou un personnel d'encadrement devra avoir exécuté avec satisfaction* au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) et l'année en cours *au moins deux marchés de fournitures de bureau pour un montant minimum hors taxes de chaque marché égal à 34 000 000 de FCFA, justifiés par les attestations de travail* ou certificat de travail.

NB :

✓ *l'authenticité de toutes les preuves fournies pourra être vérifiée par l'Autorité Contractante.*

- *Disposer d'une boutique équipée de fournitures ou être en partenariat avec d'autres entreprises pour assurer le service après-vente sur six (6) mois, à la charge du soumissionnaire (le remplacement des articles jugés non conformes dans les conditions optimales d'utilisation), justifié par une déclaration sur l'honneur accompagnée des pièces et adresses du/des partenaire(s);*

Exigences financières :

- Fournir le bilan d'ouverture certifié par la Direction générale des Impôts
- Fournir une attestation de capacité financière sous forme d'avoir liquides, de fonds propres ou de lignes de crédits d'un montant à hauteur de 89 169 492 FCFA délivrée par une banque ou une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin ;
- Fournir une preuve d'assurance des risques professionnels d'un montant minimum de quarante-cinq millions (45.000.000) de F CFA, valide pour l'année 2023.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après *Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés publics, sis au bureau 328, 3ème étage de l'ancien bâtiment du Ministère, à compter* 16/06/2023 *à* 08 heures. Le dossier d'Appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais par *la poste.* Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sous le format PDF sur clé USB, le tout dans une enveloppe unique. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après *Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés publics, sis au bureau 328, 3ème étage de l'ancien bâtiment du Ministère,* au plus tard *le* 30/06/2023 *à* 09h00 *(heure locale).* Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

NB : les candidats devront s'assurer de la qualité de leur clé USB. L'offre de tout candidat dont la commission d'ouverture et d'évaluation ne parvient pas à avoir accès à l'offre scannée sur la clé en un fichier unique, est écartée.

10. Les offres (versions physique et numérisée) seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après salle de réunion sise au 3ème étage de l'ancien bâtiment du Ministère des Affaires étrangères, couloir de la droite, dernière salle sur le palier. le 30 juin 2023 à 09h 30mn (heure locale)

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de 650 000 FCFA pour le lot 1 ; 186 441 FCFA pour le lot 2 ; 445 847 FCFA pour le lot 3. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix (90)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot.

16 Juin 2023

La Personne Responsable des Marchés Publics a.i.,

Lucrèce Y. KINDJI

MAIRIE DE TOUCOUNTOUNA
REPUBLIQUE DU BENIN

Mail : contact.toucountouna@mairie.bj
mairietoucountouna@gmail.com
Site : www.decentralisation.gouv.bj

Avis d'appel d'offres (AA0)

Commune de Toucountouna

Appel d'Offres Ouvert N°: 61-2/121/MCT/SE/SAAF/PRMP/ST/SPRMP du 13/06/2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru sur le portail web des marchés publics (www.sigmap.finances.bj), le 02/03/2023.

La Commune de Toucountouna a obtenu du Gouvernement Béninois, dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds dénommés FADeC AFFECTE PISTES RURALES, afin de financer son programme d'entretien des pistes rurales, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux **travaux d'aménagement périodique de 9,19 km linéaires de pistes dans la commune de Toucountouna (lot1 : l'Axe Toucountouna – Moussitingou, long de 6,193 Km) y compris la construction d'ouvrages de franchissement avec les aménagements connexes ; par la Méthode de Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO).**

2. La Commune de Toucountouna sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats Éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **travaux d'aménagement périodique de 9,19 km linéaires de pistes dans la commune de Toucountouna (lot1 : l'Axe Toucountouna – Moussitingou, long de 6,193 Km) y compris la construction d'ouvrages de franchissement avec les aménagements connexes ; par la Méthode de Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO).**

3. Le délai d'exécution des travaux est de : **Trois (03) mois**

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la Loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 62 et 121 de ladite Loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Commune de Toucountouna, et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics** de la mairie de Toucountouna, *BP : 596 Natitingou ; Tél : (229) 97 43 69 81/96 09 58 10 ; e- mail : mairietoucountouna@gmail.com* de **8h00 à 12h30mn** dans la matinée et de **14h 00 à 17h30mn** dans l'après-midi les jours ouvrables à partir du ...19/...06...../2023

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

❖ être une entreprise immatriculée au registre de commerce en Répubique du Bénin et disposant d'expériences avérées dans le domaine des BTP ;

❖ avoir réalisé avec satisfaction en qualité d'entrepreneur principal au moins deux (2) marchés de travaux similaires au cours des trois (3) dernières années (2020 ; 2021 et 2022). Ces marchés

exécutés doivent être justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution et des copies de contrats, avec PV de réceptions provisoires ou définitives joints ;

❖ Avoir réalisé au moins trois (3) marchés de travaux à titre d'entrepreneur au cours des cinq (05) dernières années (2018 ; 2019 ; 2020 ; 2021 et 2022). Ces marchés exécutés doivent être justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution et des copies de contrats, avec PV de réceptions provisoires ou définitives joints ;

❖ justifier d'un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction d'au moins **Quarante-six millions (46 000 000)** F CFA au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022). Le soumissionnaire doit joindre à son offre les états financiers certifiés des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) ;

❖ fournir une attestation financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé au Bénin prouvant que le soumissionnaire peut bénéficier d'une ligne de crédit ou d'un financement d'un montant égal au moins à **Neuf millions deux cent mille (9 200 000) F CFA.**

❖ disposer du matériel et du personnel (CV co-paraphé par le titulaire et par le chef d'entreprise + diplômes + carte d'identité en cour de validité +preuves de disponibilité + preuve des expériences) essentiels pour l'exécution des travaux ;

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

❖ être une entreprise immatriculée au registre de commerce en Répubique du Bénin et disposant d'expériences avérées dans le domaine des BTP ;

❖ disposer d'un matériel avec preuve de propriété ou de location, d'un personnel technique qualifier et disponible (CV co-paraphé par le titulaire et par le chef d'entreprise + diplômes + carte d'identité en cour de validité +preuves de disponibilité + preuve des expériences) le tout en copie légalisée et en cour de validité;

❖ Avoir une capacité de financement de Neuf millions deux cent (9 200 000) F CFA ;
❖ présenter le bilan d'ouvertures et les bilans des années d'existence, certifiés par la DGID.
❖ Fournir une assurance des risques professionnels

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la mairie de Toucountouna, *BP : 596 Natitingou ; Tél : (229) 96 09 58 10 ;97 43 69 81* à compter du ...19.../...06.../2023 avec un récépissé de retrait du DAO.

8. Le DAO est gratuit et peut être retiré contre un récépissé de retrait. Le dossier d'appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais par la poste du BENIN.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en originale et une (01) copie physique. Une copie électronique sur clés USB de chaque proposition devra être jointe dans l'enveloppe contenant l'originale de l'offre à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la mairie de Toucountouna, *BP : 596 Natitingou ; Tél : (229)*

97 43 69 81/96 09 58 10 au plus tard le ...17.../07.../ 2023 à 09 heures 00 (heures locales). L'heure du secrétariat fait fois.

Le marquage des offres (confère le DAO au point D : Remise des offres et ouverture de plis aux points 22.1 ; 22.2 et 22.3. Le **défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent y assister et d'un représentant de la cellule de contrôle des marchés publics, à l'adresse ci-après : *salle de réunion de la Mairie de* Toucountouna *le* ...17.../07.../2023 à *09 heures 30 minutes.*

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **quatre cent cinquante-six mille trois cent quarante-cinq (456 345) FCFA.** Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre vingt dix (90) jours* **ouvrables** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Toucountouna, le 13/06/2023
La Personne Responsable des Marchés publics,

Gilbert Rouagou M. YENI

ADET AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

4ème étage de l'Immeuble COOP
GANHI-COTONOU
Tél : +229 53 22 22 22
E-mail : adet.contact@presidence.bj

PROJET D'APPUI A LA FORMATION AGRICOLE ET RURALE

Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Consultant/Cabinet pour la réalisation des audits du ProFAR

AMI N° 001-2023/PR/ADET/DG/DAF/ProFAR/CE/PRMP/SD du 16/06/2023

Numéro du Projet : CBJ1262 ProFAR1 et CBJ1284 ProFAR 2

Numéro du Don : CBJ1262 02 F

Avis de non objection de l'AFD obtenu le 09/06/2023

1. Le Gouvernement du Bénin a sollicité un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) dans le cadre du Projet d'appui à la Formation Agricole et Rurale (ProFAR) et à l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre du recrutement d'un consultant/Cabinet pour la réalisation des audits du ProFAR.

   Les services du consultant auront pour objectifs de permettre à l'auditeur d'exprimer une opinion professionnelle sur les éléments suivants : (i) **les états financiers**[1] du Projet/ Programme donnent une image fidèle, dans tous leurs aspects significatifs, des dépenses effectivement engagées et des recettes effectivement perçues pour le Projet/Programme au cours de la période couverte par l'audit ; (ii) **les fonds alloués** au Projet / Programme sont, dans tous leurs aspects significatifs, utilisés (conformément aux conditions contractuelles applicables ; les dépenses respectent les règles de bonne gestion financière, appréciées notamment au regard des critères d'éligibilité (cf. Annexe 4.2 - Nomenclature des constats et anomalies) ; (iii) **les marchés** ont été passés conformément aux règles en vigueur et dans le respect des principes d'économie, d'efficacité, de transparence et d'équité ; (iv) les marchés ont été exécutés conformément aux prescriptions **techniques** et selon les normes prévues.

   L'auditeur devra également formuler des recommandations sur les différents aspects de l'audit.

2. L'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET) invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés se doivent de fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente en matière d'audit de programmes et projets d'aide au développement financés par des institutions et/ou des donateurs nationaux et/ou internationaux. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires, expérience dans des missions comparables, attestations de service rendus, certificats obtenus, attestations de bonne fin, etc.

3. Cet Appel à Manifestations d'intérêt s'adresse aux Cabinets d'audit et d'Expertise Comptable indépendants, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrits au Tableau d'un Ordre des Experts-comptables reconnu au plan international par l'IFAC.

4. Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des "Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers", disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : http://www.afd.fr.

5. Les Cabinets ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Cabinet (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées.

6. Si le Candidat est constitué en Groupement, la manifestation d'intérêt doit inclure :

   - une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
   - une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

   En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

   Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

7. Les candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes (les dix (10) dernières années) et similaires.

8. Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

   - de l'ampleur des marchés ;
   - de la nature des services : audit financier et comptable de projets sur financements extérieurs ;
   - Le contexte géographique : expérience au Bénin, en Afrique de l'Ouest et en langue française.

9. Les manifestations d'intérêts seront analysées en fonction des critères suivants : *1) Trois (03) Expériences d'audit antérieures similaires, 2) Expériences en audit de projets ou programmes de développement, 3) Enregistré à l'Ordre National des Experts Comptables Agréés, 4) Expériences en audit de passation de marchés.*

10. L'ADET dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des services requis.

11. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après, ou transmise par courrier électronique en version PDF avec expressément la mention ***« Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Consultant/Cabinet pour la réalisation des audits du ProFAR »*** au plus tard le vendredi 14 juillet 2023.

12. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Secrétariat Administratif de l'ADET
4ème étage de l'immeuble COOP
Ganhi-Cotonou
Tél : (+229) 53 22 22 22
E-mail : adet.contact@presidence.bj / ekpochan@adet.bj

Le Directeur Général

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN – Le Directeur Général – PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Fructueux S. AHO

[1] Le terme générique « états financiers » est utilisé quel que soit le format utilisé par l'Entité : bilan et compte d'exploitation / de résultat, situation d'exécution budgétaire, tableau emplois-ressources, etc.

ADET AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

4ème étage de l'Immeuble COOP
GANHI-COTONOU
Tél : +229 53 22 22 22
E-mail : adet.contact@presidence.bj

Grille d'évaluation des Manifestations d'Intérêt

Le tableau ci-dessous pourra être utilisé pour établir la liste restreinte des Candidats. Un tableau doit être rempli par Candidat. Pour chaque référence, l'évaluateur cochera les cases correspondant aux critères auxquels elle satisfait.

Nom du Candidat : _____

Critères / Références	*Trois (03) expériences d'audit antérieures similaires*	*Expériences en audit de projets ou programmes de développement*	*Enregistré à l'Ordre National des Experts Comptables Agréés*	*Expériences en audit de passation de marchés*
[Référence A][2]				
[Référence B]				
[Référence C]				
[Etc.]				
Total[3]				

Le choix des Candidats à inclure dans la Liste Restreinte doit se conformer aux règles définies comme suit :

- Le Candidat doit disposer d'au moins une référence pour chaque critère ; sinon, sa candidature sera rejetée ;
- Le classement des Candidats est basé sur le plus grand nombre de critères remplis (cases cochées) ;
- En cas de Groupement, les références de tous les membres s'additionneront.

[2] Chaque ligne du tableau correspond à une référence décrite par le Candidat dans sa candidature.

[3] Le "total" pour chaque colonne indique le nombre de références qui répondent au critère.

ADET AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

4ème étage de l'Immeuble COOP
GANHI-COTONOU
Tél : +229 53 22 22 22
E-mail : adet.contact@presidence.bj

Annexe à la Manifestation d'Intérêt
(A fournir signée avec la candidature, sans modification du texte)

Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale

Intitulé de l'offre ou de la proposition _____ (le "**Marché**")
A : _____ (l'"**Autorité Contractante**")

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l'"**AFD**") ne finance les projets de l'Autorité Contractante qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de Financement qui la lie directement ou indirectement à l'Autorité Contractante. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise, notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants. L'Autorité Contractante conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre du processus de passation des marchés et de leur exécution. Selon qu'il s'agit de marchés de travaux, de fournitures, d'équipements, de prestations intellectuelles (consultants) ou d'autres prestations de services, l'Autorité contractante peut également être dénommée Maître d'Ouvrage, Client ou Acheteur.

2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement, ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'un des cas suivants :

   2.1 Être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;

   2.2 Avoir fait l'objet :

   a) D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée dans le pays de réalisation du Marché, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle condamnation, nous disposons de la possibilité de joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;

   b) D'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes du pays dans lequel nous sommes établis, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;

   c) D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'AFD ;

   2.3 Figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;

   2.4 Avoir fait l'objet d'une résiliation prononcée à nos torts exclusifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché antérieur, sous réserve que cette sanction n'ait pas fait l'objet d'une contestation de notre part en cours ou ayant donné lieu à une décision de justice infirmant la résiliation à nos torts exclusifs ;

   2.5 N'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales du pays où nous sommes établis ou celles du pays de l'Autorité Contractante ;

   2.6 Être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque Mondiale et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique http://www.worldbank.org/debarr (dans l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;

   2.7 Avoir produit de faux documents ou s'être rendu coupable de fausse(s) déclaration(s) en fournissant les renseignements exigés par l'Autorité Contractante dans le cadre du présent processus de passation et d'attribution du Marché.

3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :

   3.1 Actionnaire contrôlant l'Autorité Contractante ou filiale contrôlée par l'Autorité Contractante, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction.

   3.2 Avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services l'Autorité Contractante impliqué dans le processus de passation du Marché ou la supervision du Marché en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction ;

   3.3 Contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire ou consultant, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire ou consultant, recevoir d'un autre soumissionnaire ou consultant ou attribuer à un autre soumissionnaire ou consultant directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire ou consultant, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire ou consultant nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres ou propositions respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions de l'Autorité Contractante ;

   3.4 Être engagé pour une mission de prestations intellectuelles qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec nos missions pour le compte de l'Autorité Contractante ;

   3.5 Dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de travaux, fournitures ou équipements :

   a) Avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plans, calculs et autres documents utilisés dans le cadre de la procédure de passation du Marché ;

   b) Être nous-mêmes, ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées, recrutés, ou devant l'être, par l'Autorité Contractante pour effectuer la supervision ou le contrôle des travaux dans le cadre du Marché.

4. Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, pour participer à une procédure de mise en concurrence, nous certifions que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les règles du droit commercial.

5. Nous nous engageons à communiquer sans délai à l'Autorité Contractante, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 4 qui précèdent.

6. Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :

   6.1 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

   6.2 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

   6.3 Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute Personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat de l'Autorité Contractante, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre Personne définie comme agent public dans l'Etat de l'Autorité Contractante, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.

   6.4 Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute Personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que ce soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.

   6.5 Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Marché au détriment de l'Autorité Contractante et, notamment, aucune pratique anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.

   6.6 Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un des sous-traitants n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France.

   6.7 Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables au pays de réalisation du Marché. En outre, nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont indiquées dans le plan de gestion environnementale et sociale fourni par l'Autorité Contractante.

7. Nous-mêmes, les membres de notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, autorisons l'AFD à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.

Nom : _____ En tant que : _____
Dûment habilité à signer pour et au nom de[4] : _____
Signature : _____
En date du : _____

[4] En cas de groupement, inscrire le nom du groupement. La personne signant l'offre, la proposition ou la candidature au nom du soumissionnaire, le consultant ou le candidat joindra à celle-ci le pouvoir confié par le soumissionnaire, le consultant ou le candidat.

Section 0. Avis d'Appel d'offres

Avis d'Appel d'Offres

Objet : Accord cadre pour la souscription d'une assurance maladie sur une période de deux (02) années au profit du personnel de l'UAC

Référence : N° SIGMaP : S_UAC_75568

Avis N° 010 -2023/UAC/PRMP/DNCMP/SP-PRMP du 12/06/2023

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à la publication de la version numéro 1 du plan de passation des marchés publics de l'Université d'Abomey-Calavi sur le portail web des marchés publics du Bénin, le 20 avril 2023.

2. L'Université d'Abomey-Calavi a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget gestion 2023, des fonds afin de financer son fonctionnement et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché (S_UAC_75568) relatif à l'accord cadre à bons de commande pour la souscription d'une assurance maladie sur une période de deux (02) années au profit du personnel de l'UAC.

   Le présent marché est un accord-cadre sans remise en concurrence et sera conclu avec une compagnie d'assurance agréée et en règle vis-à-vis de la législation béninoise.

   Les modalités de mise en œuvre dudit accord-cadre sont définies aux articles 40 et 41 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

3. L'Université d'Abomey-Calavi sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants :

   - Prendre en charge du point de vue couverture sanitaire (soins médicaux ; frais pharmaceutiques ; travaux de laboratoires ; orthopédie ; optique ; transport médicalisé des malades ; la maternité ; hospitalisation ; intervention chirurgicale ; traitement par radiation ionisante, soins et prothèse dentaire …) pour le personnel de l'UAC ainsi que les familles affiliées ***(les conjoints et enfants du personnel jusqu'à l'âge de 21 ans pour les étudiants et les apprentis)***.
   - Assurer pour plafond de remboursement.
   - En maladie : **500 000 F CFA par personne et 2 000 000 F CFA par famille pour une période de douze (12) mois**.

BON A LANCER

   - Mettre à la disposition **d'ASCOMA BENIN** (courtier mandataire de l'UAC), les informations indispensables pour la gestion de la police d'assurance.

   La présente procédure donnera lieu à la conclusion d'un accord-cadre mono attributaire devant permettre d'établir les règles relatives aux bons de commande à émettre chaque année, sur une période ne pouvant excéder deux (02) ans.
   Le marché est en lot unique.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), sis au bureau N°2 du 2ème étage du bâtiment Téléthon au campus d'Abomey-Calavi, à compter du** 14/06/**2023, 01 BP 526 Cotonou, Téléphone (229) 97 88 89 00,** *prmp.uac@uac.bj* **ou** *sp-prmp@uac.bj* **de 08 heures 30 mn à 12 heures 30 mm et de 13 heures à 16 heures 30mn heure locale.**

6. Les exigences en matière de qualification sont :

Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques :

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Etre une compagnie d'assurance régulièrement installée et agréée en République du Bénin justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer de conventions avec les partenaires (hôpitaux, pharmacie, laboratoires… etc) au Bénin et joindre la copie de la liste des partenariats appuyée des copies légalisées des conventions desdits partenariats **(au moins deux partenaires par département au bénin en général vingt partenaires toutes catégories confondues à Cotonou et à Abomey-Calavi)** ;
- Avoir exécuté en tant que compagnie d'assurance, deux (02) marchés de nature similaire au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021, 2022) et de montant moyen d'une valeur minimale de **trois cent vingt-quatre millions (324 000 000) FCFA HTVA** au profit d'une administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin, ou toutes autres personnes morales de droit privé. A cet effet, le soumissionnaire devra joindre à son offre la liste et les preuves de réalisation de façon satisfaisante de ces marchés en copies légalisées ou en originales (attestation de bonne fin d'exécution appuyés chacun de la copie du contrat ou du bon de commande correspondant).
  La similarité s'appréciera par rapport à l'exécution de marché de prestation de service d'assurance maladie au profit d'une population de **six cents (600) au moins assurés au moins.**

BON A LANCER

Exigences financières :

- fournir une attestation de capacité financière d'un montant de **trente-six millions (36 000 000) de francs CFA** délivrée par une banque ou par institution bancaire agréée par le Ministère en charge des Finances, ou émise par un organisme financier habilité à émettre des garanties agréées par le Ministère en charge des Finances, ou une garantie émise par une compagnie d'assurance prouvant que l'entreprise dispose de liquidités pour l'exécution du marché ;
- avoir un chiffre d'affaire moyen minimum des activités de prestation d'assurance maladie des trois dernières années (2020, 2021, 2022) égal à **quatre cent trente-deux millions (432 000 000) FCFA** justifié par les états financiers desdites années certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et comptables agréés du Bénin et portant la mention de la DGI. La page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée.

Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Exigences techniques :

- Etre une compagnie d'assurance régulièrement installée et agréée en République du Bénin justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement à savoir deux (02) médecins spécialisé ayant un diplôme en médecine de travail avec cinq (05) ans d'expérience au moins (CV signé, diplômes et attestation de travail en copie légalisée des intéressés) conformément aux exigences du point 5 de la sous-section C des DPAO ;
- Disposer de conventions avec les partenaires (hôpitaux, pharmacie, laboratoires… etc) au Bénin et joindre la copie de la liste des partenariats appuyée des copies légalisées des conventions desdits partenariats **(au moins deux partenaires par département au bénin en général vingt partenaires toutes catégories confondues à Cotonou et à Abomey-Calavi).**

BON A LANCER

Exigence financière :

- Fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et les états financiers de leurs années d'existence (La page de certification d'un membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée). Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;
- Une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires un montant égal à **trente-six (36 000 000) de francs CFA**. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin ;
- Fournir l'assurance des risques professionnels couvrant les risques à hauteur de **quatre cent soixante-quinze millions deux cent mille (475 200 000) F CFA.**

7. Le délai d'exécution de chaque bon de commande est d'une (01) année pour une période de deux (02) ans maximum.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), sis au bureau N°2 du 2ème étage du bâtiment Téléthon au campus d'Abomey-Calavi,** à compter du 14/06/**2023, 01 BP 526 Cotonou, Téléphone (229) 97 88 89 00,** *prmp.uac@uac.bj* **ou** *sp-prmp@uac.bj* **de 08 heures 30 mn à 12 heures 30 mm et de 13 heures à 16 heures 30mn heure locale.** Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP muni d'une copie de l'IFU et de la pièce d'identité ou adressé aux candidats à leurs frais par mail. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.
   Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), sis au bureau N°2 du 2ème étage du bâtiment Téléthon au campus d'Abomey-Calavi,** au plus tard le 05/07/**2023 à 10h 00 mn, heure locale.**
   Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

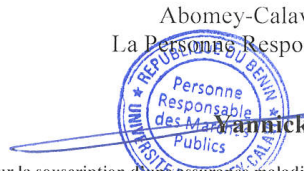
10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la PRMP située au 2ème étage bâtiment Téléthon sis sur le campus d'Abomey-Calavi le** 05/07/**2023 à 10 heures 30 mn, heure locale**.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **quatre millions trois cent vingt mille (4 320 000) francs CFA.**

    En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires à compter de la date limite de soumission.

Abomey-Calavi, le 12/06/2023
La Personne Responsable des Marchés Publics



Yannick S. G. DOSSOU

BON A LANCER

PORT AUTONOME
DE COTONOU

PREMIÈRE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AA0)

Objet : Accord cadre pour l'acquisition d'ordinateurs au profit du PAC.

Référence SIGMAP : F_DSI_76574

AAO N°.005..2023/PAC/DG/DPRMP/SP-PRMP/DPMP/SAP du ..13../.06../2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Port Autonome de Cotonou publié sur le portail web des Marchés Publics du Bénin www.marches-publics.bj le 26 avril 2023.

2. Le Port Autonome de Cotonou (PAC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget autonome des fonds, de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de **l'accord cadre pour l'acquisition d'ordinateurs au profit du PAC**.

3. Le Port Autonome de Cotonou sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de trois (03) types d'ordinateurs portables professionnels tournant sous Windows 11 Professionnel et dotés de licences authentiques, sacoches au dos, casques multimédia et souris respectant les spécifications techniques à lui fournir par le PAC. Les prestations du présent marché sont constituées en lot unique.

4. La participation à cet Appel d'Offres Ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Port Autonome de Cotonou, Félix D. ADAHE VIGBE, PRMP-PAC ; Email : fadahevigbe@pac.bj et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse

mentionnée ci-après : **Direction de la Personne Responsable des Marchés Publics (DPRMP), Rez-de-chaussée (RDC) Bureau 111 du Port Autonome de Cotonou aux heures suivantes : 08h -12h30 min et 14h -17h30 min (GMT+1).**

6. Le délai d'exécution du présent accord cadre est de douze (12) mois. Les modalités de mise en œuvre dudit accord cadre sont celle relatives à l'émission de lettre de commande au fur et à mesure que le département des systèmes d'informations exprimera des besoins.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises**

Exigences techniques et expériences

- Être une entité régulièrement constituée justifiée par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce ou statuts ;
- Avoir réalisé au moins un (01) marché similaire de fourniture ordinateurs portables professionnels de montant d'au moins égal à **quatre-vingt millions (80.000.000) francs CFA** au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) et de l'année en cours, justifié par une attestation de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception. L'une ou l'autre doit être appuyé de contrat (pages de garde et de signature) ;

Exigences d'ordre financier

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des **trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) d'un montant minimum de cent soixante-dix millions (170 000 000) FCFA** justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexe A. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;

Et

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **trente-trois millions sept cent cinquante mille (33 750 000) Francs CFA** justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin.

b) **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence**

Exigences techniques et expériences

- Être une entité régulièrement constituée justifié par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce ou statuts ;
- Une attestation d'assurance risque professionnel couvrant une responsabilité civile contractuelle d'un montant au moins égal à **quatre-vingt millions (80.000.000) francs CFA** valide sur la période d'exécution du marché ;

Exigences d'ordre financier

- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour les entreprises de moins de trois (03) ans d'âge.

Et

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **trente-trois millions sept cent cinquante mille (33 750 000) Francs CFA** justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après **Direction de la Personne Responsable des Marchés Publics (DPRMP), Rez-de-chaussée (RDC) Bureau 111 du Port Autonome de Cotonou** aux heures suivantes : **08h -12h30 min et 14h -17h30 min heures de Cotonou (GMT+1)**, à compter du ..13../.06../.23.. Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers à la **DPRMP du PAC, Bureau 111 au Rez-de-Chaussée** ou adressé aux candidats à leurs frais. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en

BP 927 Boulevard de la Marina, Cotonou - Bénin
+229 21 31 52 80 contact@pac.bj
www.portcotonou.com

version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **DPRMP du PAC, Bureau 111 au Rez-de-Chaussée au plus tard le 10 / 07 / 2023 à 10 heures 00 minute, heure de Cotonou (GMT+1).** Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et numérisée) seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la Direction de la Personne Responsable des Marchés Publics du PAC, le 10.07.2023 à partir de 10 heures 30 minutes, heure de Cotonou (GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant **d'un millions cent vingt-cinq mille (1 125 000) Francs CFA.** En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou, le 13/06/2023

La Personne Responsable des Marchés Publics

Félix Dieudonné ADAHE VIGBE

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

AGENCE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE EN MILIEU RURAL (ANAEPMR)

BON A LANCER CCMP/PR

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

AON N° T_ADPI_76254

REALISATION DES TRAVAUX DE REMISE A NIVEAU DES PLATEFORMES PEDAGOGIQUES POUR LES FORMATIONS DES CHEFS DE SECTEURS ET ELECTROMECANICIENS AU CENTRE DE FORMATION AUX METIERS DE L'EAU (CFME)

Source de financement : Financement Extérieur (Banque mondiale)

Gestion : 2023

Imputation budgétaire : 077003003

Le Délégué de Contrôle

KPADONOU D. Macchabées
Administrateur des Services Financiers

Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la Présidence de la République
BON A LANCER
Retiré le 09/06/2023
Nom GBAGUIDI
Prénom I.B. Amour
Signature

Juin 2023

REPUBLIQUE DU BENIN

AGENCE NATIONALE DAPPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE EN MILIEU RURAL

Section 0. Avis d'Appel d'Offres National (AAON)

Objet : Réalisation des travaux de remise à niveau des plateformes pédagogiques pour les formations des chefs de secteurs et électromécaniciens au Centre de Formation aux Métiers de l'Eau (CFME).

AON N° T_ADPI_76254

AVIS N°011/23/PR/ANAEPMR/PRMP/ADPI/DPET/RPET/S-PRMP du 12/06/2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau potable en Milieu Rural (ANAEPMR) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin (https ://marches-publics.bj) le 05 avril 2023.
2. L'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds de la Banque mondiale afin de financer le Programme d'accès universel à l'eau potable en milieu rural (PforR) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements éligibles au titre du marché de **réalisation des travaux de remise à niveau des plateformes pédagogiques pour les formations des chefs de secteurs et électromécaniciens au Centre de Formation aux Métiers de l'Eau (CFME).**
3. La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Réalisation des travaux de remise à niveau des plateformes pédagogiques pour les formations des chefs de secteurs et électromécaniciens au Centre de Formation aux Métiers de l'Eau (CFME).**
4. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER CCMP/PR

❖ **Pour les anciennes entreprises**

Exigences techniques et expériences :

Expériences générales en construction

Prouver au moins deux (02) expériences de marchés de travaux à titre d'entrepreneur principal ou de membre de groupement au cours des **cinq (05) dernières années et de l'année en cours (travaux provisoirement réceptionnés à compter du 1er janvier de l'année 2018).**

Expériences spécifiques de construction

Réalisation à titre d'entrepreneur principal ou de membre d'un groupement[1] d'au moins, **(i)** un marché de construction et équipement de bâtiments et **(ii)** un marché de construction d'une

[1] Lorsque le Soumissionnaire a participé en tant que membre d'un groupement, au titre de ce critère, seule la part spécifique du Soumissionnaire et non celle du Groupement devra être prise en considération.

Adduction d'Eau Villageoise (AEV) ou d'un Poste d'Eau Autonome (PEA) ou d'un Système d'Approvisionnement en Eau Potable (SAEP) au cours des **cinq (05) dernières années et de l'année en cours (travaux provisoirement réceptionnés à compter du 1er janvier de l'année 2018).**

Expériences spécifiques de construction dans les activités principales :

Pour les marchés référencés ci-dessus ou pour d'autres marchés exécutés pendant la période stipulée au paragraphe "expériences spécifiques de construction » ci-dessus, prouver les expériences minimales de construction dans les principales activités suivantes :

(i) Prouver l'exécution d'un marché de construction et d'équipement d'un bâtiment administratif d'une superficie au sol au moins égale à 500 m^2 ;

(ii) Prouver l'exécution d'un marché de construction d'un local technique avec la fourniture et installation de groupe électrogène ou de compteur électrique y compris raccordement à un coffret ou armoire de commande et de contrôle ;

(iii) Prouver l'exécution d'un marché d'équipement de forages et de construction d'un réservoir surélevé.

Chacune des trois (03) activités ci-dessus citées peut être justifiée par des marchés distincts.

Seules seront prises en compte lors de l'évaluation, les expériences prouvées par : (i) des certificats/attestations de bonne fin d'exécution ou de satisfécit signés des Maîtres d'Ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toute autre personne morale de droit privé ou (ii) PV de réception provisoire ou définitive et (iii) des pages de garde et de signature des contrats de marché.

Moyens humains

Le soumissionnaire doit disposer des moyens humains indispensables à l'exécution du marché, notamment.

BON A LANCER CCMP/PR

- ✓ **Personnel clé exigé :**
  - 1 Directeur des Travaux ;
  - 1 Responsable des Travaux électromécaniques ;
  - 1 Responsable électricien Bâtiments ;
  - 1 Responsable des Travaux de Génie Civil ;
  - 1 Responsable des Travaux de Plomberie ;
  - 1 Responsable Hygiène Sécurité Environnement (R/HSE).

Moyens Matériels

Le soumissionnaire doit établir qu'il dispose entre autres du matériel nécessaire pour exécuter les travaux.

Il doit disposer de : (a) Camion Plateau muni d'une grue le levage ; (b) Camions benne d'au moins 12 m^3 ; (c) Véhicules de liaison Pick - up 4x4 ; (d) Bétonnière d'au moins 500 litres de capacité ; (e) Vibreur ou groupe électrogène d'entrainement + aiguille ; (f) Matériel topographique (station totale

ou niveau + théodolite, trépieds, mires) ; (g) Poste électrique complet à souder bout à bout les tuyaux PeHD de diamètre DE 63 à 250 mm ; (h) Équipements complet d'essais de pression des canalisations.

Exigences d'ordre financier :

Chiffre d'affaires annuel moyen

Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen des ***activités de construction*** qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour l'ensemble des marchés en cours et/ou achevés au cours des trois (03) dernières années (**2020, 2021, 2022**) d'au moins égal à **quatre cent millions (400.000.000) de francs CFA** justifié par les états financiers fournis dans la forme prescrite par l'annexe A-3.2.

Capacité de financement

Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **cent cinquante millions (150.000.000) francs CFA ou en monnaies librement convertibles** justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin. Le soumissionnaire étranger non résident dans l'espace UEMOA, doit fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin.

❖ **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence**

Exigences techniques :

Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence doivent justifier de leur qualification dans le domaine d'activité par l'inscription de ce dernier dans leur registre de commerce. En cas de groupement, tous les membres du groupement doivent remplir ce critère.

Moyens humains

Le soumissionnaire doit disposer des moyens humains indispensables à l'exécution du marché, notamment.

BON A LANCER CCMP/PR

- 1 Directeur des Travaux ;
- 1 Responsable des Travaux électromécaniques ;
- 1 Responsable électricien Bâtiments ;
- 1 Responsable des Travaux de Génie Civil ;
- 1 chef d'équipe de plomberie ;
- 1 Responsable Hygiène Sécurité Environnement (R/HSE).

Moyens Matériels

Le soumissionnaire doit établir qu'il dispose entre autres du matériel nécessaire pour exécuter les travaux de remise aux normes du CFME :

Il doit disposer de : (a) Camion Plateau muni d'une grue le levage ; (b) Camions benne d'au moins 12 m^3 ; (c) Véhicules de liaison Pick - up 4x4 ; (d) Bétonnière d'au moins 500 litres de capacité ; (e) Vibreur ou groupe électrogène d'entrainement + aiguille ; (f) Matériel topographique (station totale ou niveau + théodolite, trépieds, mires) ; (g) Poste électrique complet à souder bout à bout les tuyaux PeHD de diamètre DE 63 à 250 mm ; (h) Équipements complet d'essais de pression des canalisations.

Exigences d'ordre financier :

Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence.

Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence doivent produire la preuve de l'assurance des risques professionnels en cours de validité couvrant un risque contractuel de montant minimum égal à ***cinq cent millions (500 000 000) de francs CFA.***

Capacité de financement

Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **cent cinquante millions (150.000.000) francs CFA ou en monnaies librement convertibles** justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin. Le soumissionnaire étranger non résident dans l'espace UEMOA, doit fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin.

BON A LANCER CCMP/PR

Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution de l'ensemble des travaux **est de six (6) mois**, y compris la durée de mobilisation de l'entreprise, à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de commencer les travaux.
6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR), Attention Monsieur **BODJRENOU Gnonnan Christian**, *Personne Responsable des Marchés Publics de la dite Agence* , E-mail : gbodjrenou@presidence.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au *Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) à l'adresse ci-après : Immeuble de l'ancien siège de LIBERCOM SA situé à Gbégamey, en face de l'entrée principale du Hall des Arts, des Loisirs et des Sports de Cotonou, Tél : (229) 69 08 08 11 au 2ème Etage du bâtiment, bureau n°06* de 08 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, GMT+1, heure locale.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : *Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR)* à compter du ..13...../...06../**2023**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou numérisée portant la mention « Bon à Lancer » sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par courrier express.

   Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée complète de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR), Gbégamey, en face de l'entrée principale du Hall des Arts, des Loisirs et des Sports de Cotonou, Immeuble de l'ancien siège de LIBERCOM SA, au plus tard* ***le ...07.../...07.../2023 à 10 heures, heure locale***. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes le même jour en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : *Salle de réunion du deuxième étage du siège de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) à 10 heures 30 minutes, heure locale.*
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (4 237 288) francs CFA** ou son équivalent en monnaie étrangère librement convertible.

    En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.
12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.
13. Une réunion préparatoire aura lieu à **l'ANAEPMR, ancien siège de LIBERCOM en face de l'entrée principale du Hall des Arts, des Sports et Loisirs à Cotonou,** à la salle de réunion du deuxième étage le ....23../....06../*2023 à partir de* ***10 heures, heure locale suivie de la visite du site devant abriter les ouvrages.***

Fait à Cotonou le, ...12/06/2023...

Personne Responsable des Marchés Publics de l'ANAEPMR

La PRMP

Gnonnan Christian BODJRENOU

BON A LANCER CCMP/PR

College of Engineering-Energie
nfrastructure de Transport et Environnemen
CoE-EIE

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AA0)

Avis d'appel d'offres n°.004/UAC/CoE-EIE/CCMP/SPM du.06.06/ 2023

Objet : Acquisition de matériels informatiques et divers équipements bureautiques au profit du CoE-EIE

Cellule de Contrôle des Marchés Publics / UAC BON A LANCER

Référence SIGMAP : F_CoE-EIE_72031

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du **College of Engineering-Energie, Infrastructures de transport et Environnement (CoE-EIE)** publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le *17 mars 2023.*

2. **Le Gouvernement de la République du Bénin** a obtenu un prêt conjoint de la Banque Mondiale (BM) et de l'Agence Française de Développement (AFD), dans le cadre du projet **College of Engineering-Energie, Infrastructures de transport et Environnement (CoE-EIE)**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché **d'Acquisition de matériels informatiques et divers équipements bureautiques au profit du CoE-EIE**.

3. Le **Collège of Engineering-Énergie, Infrastructures de transport et Environnement (CoE-EIE)** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **l'Acquisition de matériels informatiques et divers équipements de bureautiques au profit du CoE-EIE**.

   Lot 1 : « Matériels informatiques : ordinateurs de bureau, ordinateurs portatifs, Imprimantes, onduleurs et serveur »

   Lot 2 : « Divers équipements bureautiques : Photocopieur, scanner, équipements de sonorisation, système de conférence sans fil, kit tableau interactif, pack numérique de visioconférence et d'interactivité »

Un soumissionnaire peut soumissionner pour l'ensemble des lots mais ne peut être attributaire de plus d'un lot. Les offres variantes ne sont pas autorisées.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **Spécialiste en Passation des Marchés Publics (SPM) des projets CEA-IMPACT :Grégoire D. GNANVI, Tél : 95 84 01 94**, gnanvidotome@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **bureau du Spécialiste en Passation des Marchés des Projets CEA-IMPACT, sis au campus d'Abomey-Calavi,** dans les locaux de l'Institut National de l'Eau, **tous les jours ouvrables de 8 h à 12h 30 et de 13 h à 16 h 30**.

6. Le délai de livraison est quatre-vingt-dix (90) jours calendaires pour chaque lot.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

   Cellule de Contrôle des Marchés Publics / UAC BON A LANCER

   a) Pour les anciennes entreprises :

   Exigences technique et expérience

   - Etre une entreprise exerçant dans le domaine de la vente de matériel informatique, prouvé par le registre de commerce, les statuts ou la carte professionnelle ;
   - Justifier d'expérience générale dans le domaine de la fourniture biens : les soumissionnaires devront justifier de l'exécution d'au moins cinq (05) marchés (à titre de fournisseur principal, de sous-traitant), au cours des cinq (05) dernières années (2018, 2019, 2020, 2021,2022). Pour chaque expérience citée, le soumissionnaire devra fournir les procès-verbaux de réception correspondants appuyée chacun de la copie légalisée du contrat ou du bon de commande enregistré au service des Domaines délivrés par une administration publique, une société ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin, ou toutes autres personnes morales de droit privé.
   - Justifier d'expériences spécifiques dans le domaine de la vente de matériel informatique : les soumissionnaires devront justifier de l'exécution de deux (02) marchés (à titre de fournisseur principal ou de sous-traitant) d'étendue similaire et de valeur d'un montant minimum de :

   - **Lot 1:** 60 000 000 FCFA hors taxes
   - **Lot 2:** 60 000 000 FCFA hors taxes

   réalisés, au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021,2022). Pour chaque expérience citée, donner des références (nom et coordonnées d'une personne auprès du

client, avec numéro de téléphone et adresse email, qui pourra certifier les informations) et fournir les copies de contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) assorti d'attestations de bonne exécution correspondantes ou des procès-verbaux de réception correspondants, délivrés par une administration publique, une sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin, ou toutes autres personnes morales de droit privé ;

- Disposer d'une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du Certificat de Partenariat du fabricant au grossiste concerné ;
- Etre capable d'assurer le Service Après-Vente et une assistance technique.

Exigences financières

- Fournir les états financiers audités des trois (03) dernières années (2020, 2021, 2022) présentés par un comptable employé de l'entreprise ou attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI), la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine certifié ou attesté par leur représentation consulaire ou diplomatique éventuelle au Bénin ;
- Avoir un chiffre d'affaires annuel moyens des activités des trois (03) dernières années (2020, 2021, 2022) d'un montant de :

- Lot 1 : cent dix millions (110 000 000) FCFA
- Lot 2 : cent dix millions (110 000 000) FCFA

Cellule de Contrôle des Marchés Publics / UAC BON A LANCER

Ce Chiffre d'affaires sera calculé à partir états financiers fournis ;

- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou institution spécialisée en République du Bénin pour un montant égal à :

- Lot 1: vingt-trois million sept cent cinquante-sept mille soixante-deux (23 757 062) FCFA
- Lot 2 : vingt-trois million sept cent cinquante-sept mille soixante-deux (23 757 062) FCFA

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédits, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de :

- Lot 1: vingt-trois million sept cent cinquante-sept mille soixante-deux (23 757 062) FCFA

- Lot 2: vingt-trois million sept cent cinquante-sept mille soixante-deux (23 757 062) FCFA

b) Pour les entreprises naissantes et celle qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

Exigences technique et expérience

- Etre une entreprise exerçant dans le domaine de la vente de matériels informatiques, prouvé par le registre de commerce, les statuts ou la carte professionnelle ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement incluant des ressources humaines qualifiées ci-après :

- Lot 1 : Deux (02) techniciens de niveau BAC+3 en maintenance informatique ou domaine assimilé avec cinq (05) années d'expérience et ayant au moins trois (03) missions de livraison et d'installation de matériels informatique à leur actif.
- Lot 2 : Deux (02) techniciens de niveau BAC+3 en maintenance informatique ou domaine assimilé avec cinq (05) années d'expérience et ayant au moins trois (03) missions de livraison et d'installation de matériels informatiques à leur actif

La qualification du personnel cité devra être illustrée par un curriculum vitae détaillé (formation, expérience professionnelle, expérience en matière de réalisation de prestations similaires, stages de formations, etc..). Ces curricula vitae seront accompagnés des attestations des formations requises (diplôme) exigées par les prescriptions techniques du DAO.

Cellule de Contrôle des Marchés Publics / UAC BON A LANCER

- Fournir une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du Certificat de Partenariat du fabricant au grossiste concerné ;
- Etre en mesure d'assurer le Service Après-Vente et une assistance technique.

Exigences financières

- Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers audités de leurs années d'existence, présentés par un comptable employé de l'entreprise ou attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI), la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine certifié ou attesté par leur représentation consulaire ou diplomatique éventuelle au Bénin ;
- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels ;

- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution spécialisée en République du Bénin pour un montant égal à :

- Lot 1: vingt-trois million sept cent cinquante-sept mille soixante-deux (23 757 062) FCFA
- Lot 2: vingt-trois million sept cent cinquante-sept mille soixante-deux (23 757 062) FCFA

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédits, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de :

- Lot 1: vingt-trois million sept cent cinquante-sept mille soixante-deux (23 757 062) FCFA
- Lot 2: vingt-trois million sept cent cinquante-sept mille soixante-deux (23 757 062) FCFA

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après ***Bureau du spécialiste en Passation des Marchés sis au Campus d'Abomey-Calavi, situé dans les locaux de l'Institut National de l'Eau, Nouveau Bâtiment ; Téléphone : 95 84 91 94 / 97 19 95 04.*** Le dossier d'Appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au ***Bureau du Spécialiste en Passation des Marchés*** ou adressé aux candidats à leurs frais par acheminement postal. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Cellule de Contrôle des Marchés Publics / UAC BON A LANCER

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sous le format PDF sur clé USB, le tout dans une enveloppe unique. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après ***Bureau du Spécialiste en Passation des Marchés Publics du projet des Centres d'Excellence d'Afrique (SPM CEA/IMPACT), sis au Nouveau bâtiment de l'Institut National de l'Eau à l'Université d'Abomey-Calavi; Téléphone : 95 84 91 94 / 97 19 95 04*** au plus tard le 29/06/.. **2023 à 10 heures 00**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

10. Les offres (versions physique et numérisée) seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de l'EPAC le** 29/06/ **2023 à 10 heures 30 mn précises**.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

Lot 1 : **Sept cent douze mille sept cent douze (712 712) FCFA ;**

Lot 2 : **Sept cent douze mille sept cent douze (712 712) FCFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot.

Cellule de Contrôle des Marchés Publics / UAC BON A LANCER

Le Coordonnateur,

COLLEGE OF ENGINEERING - ENERGIE, INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET ENVIRONNEMENT - Le Coordonnateur - CoE-EIE / UAC

Professeur Guy Alain ALITONOU

Section 0. Avis d'Appel d'offres

Objet : Entretien et nettoyage des bureaux de la mairie, de la résidence du maire, des sièges des arrondissements et du CIP 1 de la commune d'Abomey-Calavi par accord cadre à bons de commande de trois (03) ans

Référence SIGMAP : S_DAAF_72992

Avis n° : N°23/001**/C-AC /PRMP/SP-PRMP- DU** 19 juin 2023

Mairie d'Abomey-Calavi

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Mairie d'Abomey-Calavi publié sur le portail web des marchés publics le 6 avril 2023.

2. La Mairie d'Abomey-Calavi a obtenu dans le cadre de son budget des fonds propres, afin de financer les services courants, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à **l'entretien et le nettoyage des bureaux de la mairie, de la résidence du maire, des sièges des arrondissements et du CIP 1 de la commune d'Abomey-Calavi par accord cadre à bons de commande de trois (03) ans.**

3. La Mairie d'Abomey-Calavi sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services **d'entretien et de nettoyage des bureaux de la mairie, de la résidence du maire, des sièges des arrondissements et du CIP 1 de la commune d'Abomey-Calavi.**

Le présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) est constitué de six (06) lots pouvant être attribués séparément et libellés comme suit :

- **Lot 1 : Accord-cadre pour l'entretien et le nettoyage des locaux de la Mairie d'Abomey-Calavi ;**
- **Lot 2 : Accord-cadre pour l'entretien et le nettoyage de la résidence du maire y compris l'entretien des espaces paysagers de la résidence et le CIP 1 ;**
- **Lot 3 : Accord-cadre pour l'entretien et le nettoyage des bureaux des arrondissements de Glo et d'Akassato ;**
- **Lot 4 : Accord-cadre pour l'entretien et le nettoyage des bureaux des arrondissements de Kpanroun et de Zinvié ;**
- **Lot 5 : Accord-cadre pour l'entretien et le nettoyage des bureaux des arrondissements d'Abomey-Calavi et de Godomey ;**
- **Lot 6 : Accord-cadre pour l'entretien et le nettoyage des bureaux des arrondissements de Ouèdo, de Togba et de Hêvié.**

Ces services sont à réaliser sur les sites suscités sur la base de contrat subséquent avec un délai d'exécution de douze (12) mois.

BON A LANCER DDCMP

A l'issue du présent appel d'offres ouvert, un accord-cadre sera signé avec les prestataires retenus pour une durée d'exécution de trois (03) ans.

Un soumissionnaire peut soumissionner à tous les six (06) lots et peut être attributaire des six (06) lots s'il dispose des capacités financières et techniques conformément aux critères de qualifications pour tous les lots. Le marché sera à prix unitaires et les variantes ne sont pas autorisées.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Mairie d'Abomey-Calavi ; email : contact.calavi@mairie.bj, Tél : 229 21 36 08 49 / 21 36 00 11** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la PRMP de la Mairie d'Abomey-Calavi sise au deuxième étage du bloc administratif de la Mairie d'Abomey-Calavi tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes les matinées et de 14 heures à 17 heures 30 minutes les après-midi (heure locale).**

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

❖ **Exigences techniques et expériences (valable pour tous les lots) :**

- Être spécialisé dans le domaine de l'entretien et nettoyage justifié par le registre de commerce ou les statuts
- Avoir effectivement exécuté en tant que prestataire dans **au moins deux (02) marchés relatifs à l'entretien et au nettoyage des bureaux de structures publiques ou privées** au cours des cinq (05) dernières années (2022, 2021, 2020, 2019, 2018) et de l'année en cours qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel. Le montant de chacun des deux marchés doit être égal à:

- **Lot 1 : vingt-cinq millions deux cent trente-neuf mille trois cent quatorze (25 239 314) Francs CFA Hors Taxes ;**
- **Lot 2 : treize millions sept cent trente-sept mille sept cent soixante-deux (13 737 762) Francs CFA Hors Taxes ;**
- **Lot 3 : trois millions cinq cent quatorze mille deux cent quatre-vingt-quatorze (3 514 294) Francs CFA Hors Taxes ;**
- **Lot 4 : trois millions cinq cent douze mille quatre cent quatre-vingt-six (3 512 486) Francs CFA Hors Taxes ;**

BON A LANCER DDCMP

- **Lot 5 : six millions quatre cent vingt-quatre mille huit cent trente-trois (6 424 833) Francs CFA Hors Taxes ;**
- **Lot 6 : cinq millions cent soixante-seize mille quarante (5 176 040) Francs CFA Hors Taxes.**

  - Disposer du personnel clé et du matériel nécessaires exigés pour l'exécution du marché.

❖ **Exigences financières :**

- Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de services d'un montant de :

  - **Lot 1 : trente un millions cinq cent quarante-neuf mille cent quarante-trois (31 549 143) Francs CFA ;**
  - **Lot 2 : dix-sept millions cent soixante-douze mille deux cent trois (17 172 203) Francs CFA ;**
  - **Lot 3 : quatre millions trois cent quatre-vingt-douze mille huit cent soixante-huit (4 392 868) Francs CFA ;**
  - **Lot 4 : quatre millions trois cent quatre-vingt-dix mille six cent huit (4 390 608) Francs CFA ;**
  - **Lot 5 : huit millions trente et un mille quarante-deux (8 031 042) Francs CFA ;**
  - **Lot 6 : six millions quatre cent soixante-dix mille cinquante et un (6 470 051) Francs CFA ;**

qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours **des années 2022, 2021, 2020.**

- Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de :

  - **Lot 1 : cinq millions deux cent cinquante-huit mille cent quatre-vingt-dix (5 258 190) Francs CFA**
  - **Lot 2 : deux millions huit cent soixante-deux mille trente-quatre (2 862 034) Francs CFA**
  - **Lot 3 : sept cent trente-deux mille cent quarante-cinq (732 145) Francs CFA**
  - **Lot 4 : sept cents trente-et-un mille sept cent soixante-huit (731 768) Francs CFA ;**
  - **Lot 5 : un million trois cent trente-huit mille cinq cent sept (1 338 507) Francs CFA ;**
  - **Lot 6 : un million soixante-dix-huit mille trois cent quarante-deux (1 078 342) Francs CFA.**

BON A LANCER DDCMP

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

❖ **Exigences techniques et expériences :**

- Être spécialisé dans le domaine de l'entretien et nettoyage justifié par le registre de commerce ou les statuts
- Disposer du personnel clé, un personnel d'encadrement et du matériel nécessaires exigés pour l'exécution du marché.

❖ **Exigences financières :**

- Soumission de bilan d'ouverture et/ou des états financiers certifiés de leur nombre d'années d'existence (valable pour tous les lots) ;
- Fournir une police d'assurance des risques professionnels couvrant au minimum le délai d'exécution annuel du marché d'un montant de :

- **Lot 1 : trente un millions cinq cent quarante-neuf mille cent quarante-trois (31 549 143) Francs CFA ;**
- **Lot 2 : dix-sept millions cent soixante-douze mille deux cent trois (17 172 203) Francs CFA ;**
- **Lot 3 : quatre millions trois cent quatre-vingt-douze mille huit cent soixante-huit (4 392 868) Francs CFA ;**
- **Lot 4 : quatre millions trois cent quatre-vingt-dix mille six cent huit (4 390 608) Francs CFA ;**
- **Lot 5 : huit millions trente et un mille quarante-deux (8 031 042) Francs CFA ;**
- **Lot 6 : six millions quatre cent soixante-dix mille cinquante et un (6 470 051) Francs CFA.**

  - Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de :

    - **Lot 1 : cinq millions deux cent cinquante-huit mille cent quatre-vingt-dix (5 258 190) Francs CFA ;**
    - **Lot 2 : deux millions huit cent soixante-deux mille trente-quatre (2 862 034) Francs CFA ;**
    - **Lot 3 : sept cent trente-deux mille cent quarante-cinq (732 145) Francs CFA**
    - **Lot 4 : sept cents trent-un mille sept cent soixante-huit (731 768) Francs CFA ;**
    - **Lot 5 : un million trois cent trente-huit mille cinq cent sept (1 338 507) Francs CFA ;**

BON A LANCER DDCMP

- **Lot 6 : un million soixante-dix-huit mille trois cent quarante-deux (1 078 342) Francs CFA.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai d'exécution des prestations de l'accord-cadre par lot est de **de trois (03) ans non renouvelable avec pour modalités d'exécution l'émission de bons de commande annuels (12 mois)**.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la PRMP de la Mairie d'Abomey-Calavi sise au deuxième étage du bloc administratif de la Mairie d'Abomey-Calavi tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes les matinées et de 14 heures à 17 heures 30 minutes les après-midis (heure locale)** à compter **du** 19 juin 2023 Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la PRMP de la Mairie d'Abomey-Calavi sise au deuxième étage du bloc administratif de la Mairie d'Abomey-Calavi au plus tard le** 11 juillet **à 10 heures 00 minutes (heure locale). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés l'adresse ci-après : **salle de conférence de la Mairie d'Abomey-Calavi, le** 11 juillet 2023 **à 10 heures 30 minutes**.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

BON A LANCER
DDCMP

- **Lot 1 : neuf cent quarante-six mille quatre cent soixante-quatorze (946 474) Francs CFA ;**
- **Lot 2 : cinq cent quinze mille cent soixante-six (515 166) Francs CFA ;**
- **Lot 3 : cent trente un mille sept cent quatre-vingt-six (131 786) Francs CFA ;**
- **Lot 4 : cent trente-un mille sept cent dix-huit (131 718) Francs CFA ;**
- **Lot 5 : deux cent quarante mille neuf cent trente-un (240 931) Francs CFA ;**
- **Lot 6 : cent quatre-vingt-quatorze mille cent deux (194 102) Francs CFA.**

conformément *aux dispositions de l'article 68 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.*

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Fait à Abomey-Calavi, le 19 juin 2023

La Personne Responsable des Marchés Publics

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN * COMMUNE D'ABOMEY
La Personne Responsable des Marchés Publics
Akim A. YESSOUFOU

BON A LANCER
DDCMP

Université d'Abomey-Calavi

République du Bénin

BON A LANCER

Personne Responsable des Marchés Publics

.....

Section 0. Avis d'Appel d'offres

Objet : Recrutement de prestataires de gardiennage pour la surveillance des sites de l'UAC au profit du Rectorat (Accord-Cadre à bons de commande pour une période de trois ans).

Référence : S_UAC_75075

Avis : AOO N° 009 -2023/UAC/PRMP/DNCMP/SP-PRMP du 12/06/ 2023

Autorité contractante : UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Université d'Abomey-Calavi validé le 19 avril 2023 et publié le 20/04/2023.

2. L'Université d'Abomey-Calavi a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget gestion 2023, des fonds, afin de financer son fonctionnement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif recrutement de prestataires de gardiennage pour la surveillance des sites de l'UAC au profit du Rectorat (Accord-Cadre à bons de commande pour une période de trois ans).

3. **L'Université d'Abomey-Calavi** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : *accueil et information, surveillance et gardiennage générale du site (personnes et des biens), sécurité technique de base, secours et assistance aux personnes, protection et alerte en cas d'accident ou événement exceptionnel, etc.* Ces services sont à fournir aux différentes entités de l'UAC bénéficiaires du présent marché de services situées sur les campus d'Abomey-Calavi, de Cotonou, de Porto-Novo, d'Adjarra, de Dangbo et de Ouidah. ***La présente procédure donnera lieu à la conclusion d'un accord-cadre mono attributaire par lot devant permettre d'établir les règles relatives aux bons de commande à émettre chaque année, sur une période ne pouvant excéder trois (03) ans.***

Les prestations sont décrites comme suit :

Lot 1 : Campus d'abomey-calavi.	
Description de la prestation	***Lieu des prestations***
Prestation d'un agent de sécurité de jour pour un mois (12h/jour) + Prestation d'un agent de sécurité de nuit y compris les prestations de contrôleur : *accueil et information, surveillance et gardiennage générale du site (personnes et des biens), sécurité technique de base, secours et assistance aux personnes, protection et alerte en cas d'accident ou événement exceptionnel, etc.*	Bâtiments et sites situés sur le campus d'Abomey-Calavi
Lot 2 : Autres campus de l'université d'Abomey-Calavi	
Description de la prestation	***Lieu des prestations***
Prestation d'un agent de sécurité de jour pour un mois (12h/jour) + Prestation d'un agent de sécurité de nuit y compris les prestations de contrôleur : *accueil et information, surveillance et gardiennage générale du site (personnes et des biens), sécurité technique de base, secours et assistance aux personnes, protection et alerte en cas d'accident ou événement exceptionnel, etc*	Bâtiments et sites situés sur les campus de Cotonou, de Porto-Novo, d'Adjarra, de Dangbo et de Ouidah.

Un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots s'il réunit les qualifications.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de : ***Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), sis au bureau N°2 du 2ème étage du bâtiment Téléthon au campus d'Abomey-Calavi, à compter du*** 14/06/***2022, 01 BP 526 Cotonou, Téléphone (229) 97 88 89 00, sp-prmp@uac.bj de 08heures 30 à 12heures 30 mm et de 13 heures à 16 heures 30mn heure locale.***

6. Les exigences en matière de qualification **(valable pour chacun des deux (2) lots)** :

a) **Pour les anciennes entreprises**

BON A LANCER

- **Exigences techniques et expériences :**

  - Être une société spécialisée dans le domaine du gardiennage ou de la sécurité des personnes et des biens justifié par le registre de commerce ou les statuts ;

  - Avoir un agrément du Ministre en charge de la Sécurité Publique en cours de validité à la date de dépôt des offres (fournir la copie légalisée de l'agrément) ;

BON A LANCER

- Disposer des contrôleurs de niveau BAC au moins et ayant au moins trois (03) ans d'expérience générale et une (01) expérience spécifique dans le domaine du gardiennage conformément aux exigences du point 5 de la sous-section C des DPAO, et de la sécurité et âgés de 18 ans au moins et de 45 au plus à la date de dépôt des offres ***(fournir pour chaque lot*** , les curriculum vitae, les photocopies légalisées des pièces d'identité, des diplômes : CEP et attestation de travail des agents proposés précisant l'objet, le poste occupé et la durée de la mission) **déclarés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)** et en **fournir la preuve d'affiliation en copie légalisée** ;

- Disposer des agents de sécurité qualifiés ayant le niveau CEP au moins et ayant au moins un an d'expérience dans le domaine du gardiennage conformément aux exigences du point 5 de la sous-section C des DPAO, et de la sécurité et âgés de 18 ans au moins et de 45 au plus à la date du dépôt des offres ***(fournir pour chaque lot*** , les photocopies légalisées des pièces d'identité, des diplômes : CEP et attestation de travail des agents proposés précisant l'objet, le poste occupé et la durée de la mission) dont un effectif m**inimum de vingt (20) agents de sécurité déclarés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)** et en **fournir la preuve d'affiliation en copie légalisée** ;

NB : **La liste complète du personnel nécessaire pour l'exécution de la prestation est indiquée dans le programme d'activités.**

Le nombre d'années d'ancienneté (expérience globale) est compté à partir de la date de délibération de l'obtention du diplôme ou à défaut la date de signature ou de délivrance du diplôme.

L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier la conformité de toutes les pièces produites par les soumissionnaires.

- Avoir exécuté en tant que prestataire principal deux (2) marchés de nature similaire. La similarité portera sur un marché de gardiennage ou de sécurité d'un montant moyen d'une valeur minimale de **cent quatre-vingt-quinze millions (195 000 000) FCFA HT par lot** (service de gardiennage au profit des administrations publiques, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentation ou organisations internationales au Bénin, ou toutes autres personnes morales de droit privé) au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021, 2022) ou dans l'année en cours. A cet effet, le soumissionnaire devra joindre les attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception, signés par les maitres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentation ou organisations internationales au Bénin, ou de toutes autres personnes morales de droit privé) assorties de contrats ou bons de commande enregistrés (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples).

- Disposer des matériels, outillages et consommables nécessaires en possession ou en location à savoir : sifflet, lampes torches, matraque, ceinturons, gaz lacrymogène, imperméables, détecteur de métaux, moyen de déplacement pour les superviseurs (moto à

deux roues), moyen de communication adéquat (talkie-walkie), prouvé par (factures d'achats, cartes grises ou preuves de locations en plus de la preuve de propriété du bailleur en originales ou en copie légalisée) conformément aux exigences du point 6 de la sous-section C des DPAO, (pour chaque lot);

- **Exigences financières (les deux critères sont cumulatifs) :**

  - fournir une attestation de capacité financière d'un montant de **soixante-onze millions cinq cent cinquante mille (71 000 000) francs CFA par lot** prouvant que l'entreprise dispose de liquidités pour l'exécution du marché ;

  - avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2020 ,2021, 2022) un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à **deux cent trente-cinq millions cinq cent mille (235 500 000) francs CFA par lot** justifié par les états financiers desdites années certifiées par un membre de l'ordre des Experts comptables et Comptables agréés du Bénin et portant la mention de la DGI sur les pages de dépôt et du compte de résultat ;

  b) **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence**

BON A LANCER

- **Exigences techniques et expériences** :

  - Être une société spécialisée dans le domaine de gardiennage ou de sécurité des personnes et des biens justifié par le registre de commerce ou les statuts ;

  - Avoir un agrément du Ministre en charge de la Sécurité Publique en cours de validité à la date de dépôt des offres (fournir la copie légalisée de l'agrément) ;

  - Disposer d'un juriste comme personnel d'encadrement (superviseur) de niveau BAC +3 au moins en Droit, Administration, science sociale ou équivalent au moins et ayant au moins dix (10) ans d'expérience générale (à compter de la date d'obtention du diplôme exigé) dont cinq (05) ans expériences spécifiques dans le domaine de la sécurité ou le gardiennage, conformément aux exigences du point 5 de la sous-section C des DPAO, (fournir pour chaque lot le curriculum vitae, les pièces d'identité, les diplômes et attestation de travail : décrivant les expériences de l'agent proposé le tout en original ou en copie légalisé et précisant l'objet, le poste occupé et la durée de la mission);

  - Disposer des contrôleurs de niveau BAC au moins et ayant au moins trois (03) ans d'expérience générale et une (01) expérience spécifique dans le domaine du gardiennage et de la sécurité conformément aux exigences du point 5 de la sous-section C des DPAO, et âgés de 18 ans au moins et de 45 au plus à la date de dépôt des offres ***(fournir pour chaque lot*** , les curriculum vitae, les photocopies légalisées des pièces d'identité, des diplômes : CEP et attestation de travail des agents proposés

BON A LANCER

précisant l'objet, le poste occupé et la durée de la mission) **déclarés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)** et en **fournir la preuve d'affiliation en copie légalisée** ;

- Disposer des agents de sécurité qualifiés ayant le niveau CEP au moins et ayant au moins un an d'expérience dans le domaine du gardiennage et de la sécurité conformément aux exigences du point 5 de la sous-section C des DPAO, et âgés de 18 ans au moins et de 45 au plus à la date du dépôt des offres ***(fournir pour chaque lot*** , les photocopies légalisées des pièces d'identité, des diplômes : CEP et attestation de travail des agents proposés précisant l'objet, le poste occupé et la durée de la mission) dont un effectif m**inimum de vingt (20) agents de sécurité déclarés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)** et en **fournir la preuve d'affiliation en copie légalisée** ;

NB : **La liste complète du personnel nécessaire pour l'exécution de la prestation est indiquée dans le programme d'activités.**

Le nombre d'années d'ancienneté (expérience globale) est compté à partir de la date de délibération de l'obtention du diplôme ou à défaut la date de signature ou de délivrance du diplôme.

L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier la conformité de toutes les pièces produites par les soumissionnaires.

- Disposer des matériels, outillages et consommables nécessaires en possession ou en location à savoir : sifflet, lampes torches, matraque, ceinturons, gaz lacrymogène, imperméables, détecteur de métaux, moyen de déplacement pour les superviseurs (moto à deux roues), moyen de communication adéquat (talkie-walkie), prouvé par (factures d'achats, cartes grises ou preuves de locations en plus de la preuve de propriété du bailleur en originales ou en copie légalisée) conformément aux exigences du point 6 de la sous-section C des DPAO, (pour chaque lot);

BON A LANCER

- **Exigences financières** ***(les trois critères sont cumulatifs valable pour chacun des deux (2) lots)*** **:**

  - Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence devront fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence **par lot** ;

  - donner la preuve d'une facilité de financement bancaire ou de tout autre institution financière agréée par le Ministère de l'Economie et des Finances d'un montant de **soixante-onze millions cinq cent cinquante mille (71 000 000) francs CFA par lot** ;

  - les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;

  - fournir une attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle couvrant les risques à hauteur de **deux cent cinquante-neuf millions cinquante mille (259 050 000) F CFA par lot.**

  - ***L'Université d'Abomey-Calavi se réserve le droit de vérifier les informations contenues dans le dossier des candidats.***

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation de l'accord cadre est de trois (3) ans maximums.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : ***Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), sis au bureau N°2 du 2ème étage du bâtiment Téléthon au campus d'Abomey-Calavi*** **à compter du** 14 / 06 **/2023, 01 BP 526 Cotonou, Téléphone (229) 97 88 89 00,** ***sp-prmp@uac.bj*** **de 08 heures 30 mn à 12 heures 30 mm et de 13 heures à 16 heures 30mn heure locale.**

9. Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

10. Les offres présentés par lot, sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre originale sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), sis au bureau N°2 du 2ème étage du bâtiment Téléthon au campus d'Abomey-Calavi ,** au plus tard le 30 / 06 **/2023 à 10h 00 mn, heure locale.**

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les enveloppes qui comportent plus d'un lot seront rejetées sans être ouvertes.

11. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la PRMP située au 2ème étage du bâtiment Téléthon sis sur le campus d'Abomey-Calavi le** 30/06**/2022 à 10 heures 30 mn, heure locale.**

12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **deux millions trois cent cinquante-cinq mille (2 355 000) F CFA par lot.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

13. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

14. Les offres doivent être présentées et déposées par lot. Les offres qui ne seront pas déposés par lot seront purement et simplement rejetées sans être ouvertes.

Abomey-Calavi, le 12 / 06 / 2023
La Personne Responsable des Marchés Publics

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN * UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI * Personne Responsable des Marchés Publics

Yannick S. G. DOSSOU

Section 0. Avis d'Appel d'offres (AAO)

Avis d'appel d'offres

Objet : Acquisition et mise en place d'intrants spécifiques ananas : NPKMgO (660 Tonnes), Urée (100 Tonnes), K_2SO_4 (100 Tonnes), Herbicide (6 000 kg) et Engrais liquide (11 000 litres) au profit des producteurs d'ananas des Pôles 4, 5, 6 et 7 (Lots 1, 2, 3, 4 et 5)

REFERENCE SIGMAP : F_DP_71912

Avis N° ..016.....

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE OUEME-ATLANTIQUE-LITTORAL-MONO (ATDA-OALM)

N°.016../ MAEP/ATDA-OALM/PRMP/S-PRMP du ...13.....juin..... 2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation de marchés publics de l'ATDA-OALM publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 14 mars 2023.

2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral Mono (ATDA-OALM) a obtenu des fonds du Budget National dans le cadre du Programme National de Développement de la Filière Ananas (PNDF-Ananas), afin de financer les activités de son Plan de Travail Annuel et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés relatifs à l'acquisition et à la mise en place d'intrants spécifiques ananas : NPKMgO (660 Tonnes), Urée (100 Tonnes), K_2SO_4 (100 Tonnes), Herbicide (6 000 kg) et Engrais liquide (11 000 litres) au profit des producteurs d'ananas des Pôles 4, 5, 6 et 7 (Lots 1, 2, 3, 4 et 5).

3. Le Directeur Général de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral-Mono sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition et à la mise en place d'intrants spécifiques ananas : NPKMgO (660 Tonnes), Urée (100 Tonnes), K_2SO_4 (100 Tonnes), Herbicide (6 000 kg) et Engrais liquide (11 000 litres) au profit des producteurs d'ananas des Pôles 4, 5, 6 et 7.

Les fournitures sont réparties en cinq (05) lots définis ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : Acquisition de 660 tonnes d'engrais spécifique NPKMgO ;
- Lot 2 : Acquisition de 100 tonnes d'engrais Urée ;é
- Lot 3 : Acquisition de 100 tonnes d'engrais K_2SO_4 ;

BON A LANCER

- Lot 4 : Acquisition de 11 000 litres d'engrais liquide ;
- Lot 5 : Acquisition de 6 000 kg d'herbicide sélectif ananas.

Chacun des lots est indivisible et tout candidat peut soumissionner pour un ou l'ensemble des lots et en être attributaire s'il dispose des qualifications nécessaires et suivant la combinaison économiquement la plus avantageuse pour l'Autorité Contractante.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **:Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 21 36 17 98/21 36 17 99, Email : prmpatda7@gmail.com** , tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale).

6. Le délai d'exécution par lot doit être compris trois (03) et quatre (04) mois et toute offre proposant un délai supérieur à quatre (04) mois sera rejetée.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a- Pour les anciennes entreprises :

➢ **Exigences techniques et expériences**

- Être spécialisé dans la distribution d'intrants agricoles, justifié par le registre de commerce ou les statuts ou la carte professionnelle de commerçant et l'agrément d'exercice de l'activité d'importation et/ou de distribution des intrants agricoles en cours de validité.
- Avoir exécuté de manière satisfaisante pour l'essentiel, en tant que fournisseur ou sous-traitant, au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 ; 2022) et de l'année en cours, au moins un (01) marché similaire aux fournitures proposées (Engrais ou herbicide) de montant HT au moins égal à :
  - 504 182 000 F CFA pour le lot 1 ;
  - 60 000 000 F CFA pour le lot 2 ;
  - 80 000 000 F CFA pour le lot 3 ;
  - 165 000 000 F CFA pour le lot 4 et
  - 69 000 000 F CFA pour le lot 5.

BON A LANCER

Les expériences pour chaque lot doivent être justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

Exigences financières

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits d'au moins :
  - 151 254 600 F CFA pour le lot 1 ;
  - 18 000 000 F CFA pour le lot 2 ;
  - 24 000 000 F CFA pour le lot 3 ;
  - 49 500 000 F CFA pour le lot 4 et
  - 20 700 000 F CFA pour le lot 5.

Ces avoirs liquides doivent être justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agrée ou ayant un correspondant au Bénin.

- Avoir une moyenne de chiffre d'affaires des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) égale au moins à :
  - 504 182 000 F CFA pour le lot 1 ;
  - 60 000 000 F CFA pour le lot 2 ;
  - 80 000 000 F CFA pour le lot 3 ;
  - 165 000 000 F CFA pour le lot 4 et
  - 69 000 000 F CFA pour le lot 5.

Le chiffre d'affaires annuel moyen doit être justifié par les états financiers prescrits dans la forme prescrite à l'Annexe A-3-2, point 1.

NB : Les exigences financières sont cumulatives.

b- Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

➢ **Exigences techniques et expériences**

➢ Être spécialisé dans la distribution d'intrants agricoles, justifié par le registre de commerce ou les statuts ou la carte professionnelle de commerçant et l'agrément d'exercice de l'activité d'importation et/ou de distribution des intrants agricoles en cours de validité.

BON A LANCER

- Disposer d'un personnel d'encadrement composé de :
  - un Directeur Technique : Titulaire d'un diplôme BAC + 5 en Agronomie (spécialité Production Végétale) ou équivalent avec dix (10) années d'ancienneté et des expériences au poste dans deux (02) marchés qui sont similaires aux fournitures proposées (fourniture d'engrais ou d'herbicide) dont l'un de montant HT égal à :
    - 504 182 000 F CFA pour le lot 1 ;
    - 60 000 000 F CFA pour le lot 2 ;
    - 80 000 000 F CFA pour le lot 3 ;
    - 165 000 000 F CFA pour le lot 4 et
    - 69 000 000 F CFA pour le lot 5.
  - un Responsable Qualité : Titulaire d'un BAC + 3 en Normes et qualité ou équivalent avec cinq (05) années d'ancienneté et justifiant d'au moins deux (02) expériences dans le domaine du contrôle de qualité des intrants agricoles (engrais et/ou herbicide).

NB : - Le nombre d'années d'ancienneté est compté à partir de la date de délibération de l'obtention du diplôme ou à défaut la date de signature ou de délivrance du diplôme (copie légalisée).

- ***Les expériences sont lues à travers les CV et sont appuyées par des attestations de travail en copies légalisées.***

➢ **Exigences financières**

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits d'au moins :
  - 151 254 600 F CFA pour le lot 1 ;
  - 18 000 000 F CFA pour le lot 2 ;
  - 24 000 000 F CFA pour le lot 3 ;
  - 49 500 000 F CFA pour le lot 4 et
  - 20 700 000 F CFA pour le lot 5.

Ces avoirs liquides doivent être justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agrée ou ayant un correspondant au Bénin.

- Produire la preuve d'une assurance des risques professionnels de montant :
  - 554 600 200 F CFA pour le lot 1 ;
  - 66 000 000 F CFA pour le lot 2 ;

BON A LANCER

- 88 000 000 F CFA pour le lot 3 ;
- 181 500 000 F CFA pour le lot 4 et
- 75 900 000 F CFA pour le lot 5.

Ces entreprises produiront en plus, leur bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence dans la forme prescrite à l'Annexe A-3-2, point 1.

NB : Les exigences financières sont cumulatives.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier complet du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 21 36 17 98/21 36 17 99, Email : prmpatda7@gmail.com**. Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais par divers moyens. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 21 36 17 98/21 36 17 99, Email : prmpatdap7@gmail.com** au plus tard le 24 juillet 2023 à 10 heures précises (heure locale). Elles porteront expressément la mention :

Enveloppe extérieure : **« Acquisition et mise en place d'intrants spécifiques ananas : NPKMgO (660 Tonnes), Urée (100 Tonnes), K_2SO_4 (100 Tonnes), Herbicide (6 000 kg) et Engrais liquide (11 000 litres) au profit des producteurs d'ananas des Pôles 4, 5, 6 et 7 (lot....)»**

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS".

BON A LANCER

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et numérisée) seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **Salle de conférence de l'ATDA-OALM,** le 24 juillet 2023 à 10 heures 30 minutes (heure locale).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- 5 041 820 F CFA pour le lot 1 ;
- 600 000 F CFA pour le lot 2 ;
- 800 000 F CFA pour le lot 3 ;
- 1 650 000 F CFA pour le lot 4 et
- 690 000 F CFA pour le lot 5.

La garantie de soumission doit être sous l'une des formes :

- ✓ un chèque ordinaire encaissable sur la durée de validité de l'offre ;
- ✓ une garantie bancaire inconditionnelle émise par une banque ou une institution financière habilitée.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent-vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot.

Fait à Abomey-Calavi, le 13 JUIN 2023

Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral-Mono — La PRMP

Denise W. AFFOMASSE
Personne Responsable
des Marchés Publics

BON A LANCER

Avis d'appel d'offres – Modèle d'avis d'appel d'offres *(relance)*

COMMUNE DE DJOUGOU

OBJET : Travaux de construction de deux mini-retenues d'eau dans la Commune de Djougou

BON A LANCER

Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale — Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la Commune de Djougou — Le Chef Cellule

Référence SIGMAP : T_DST_68712

AVIS N° : 62/0022/CD/SE/PRMP/DST/SP-PRMP

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Djougou publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 01/02/2023 et actualisé le 13/03/2023.

2. La Commune de Djougou a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds du don japonais KR1 (années fiscales 2008 à 2012) en financement direct, afin de financer la promotion du développement agricole à travers la sécurité foncière et les techniques de la Gestion Durable des Terres (GDT) et des ressources en eau, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du **marché des travaux de construction de deux mini-retenues d'eau dans la Commune de Djougou.**

3. La Commune de Djougou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- ❖ deux (02) mini-retenues d'eau de remblai en terre compacté respectivement à Saokpaou (arrondissement de Serou) et Kpebouco (arrondissement de Kolokondé).
- ❖ Ces mini-retenues d'eau sont munies chacune, de déversoir en béton armé.

Les travaux sont répartis en deux lots à savoir :

- ❖ Lot 1 : construction de la mini-retenue d'eau de Saokpaou ;
- ❖ Lot 2 : Construction de la mini-retenue d'eau de Kpébouco.

L'Autorité contractante attribuera les différents lots au(x) candidat(s) qui offre(nt) la combinaison d'offres par lots (y compris tous rabais éventuellement consentis en cas d'attribution de plus d'un lot) évaluée la plus avantageuse, et qui satisfait (ont) aux conditions de qualification.

Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots, on lui attribuera : le lot sur lequel son montant est le moins élevé.

Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale — Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la Commune de Djougou — Le Chef Cellule

Aucune variante n'est admise, sauf la variante au délai d'exécution.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

i. Exigences techniques et expériences pour chacun des deux lots :

- ❖ Être une entreprise exerçant dans le BTP, le génie civil et justifié par son registre de commerce et/ou ses statuts ou encore tout document officiel (*délivré par les structures étatiques compétentes*) en tenant lieu lorsqu'il s'agit d'un entreprenant (**éliminatoire**) ;
- ❖ Avoir exécuté en général, au moins trois (03) marchés publics des travaux au cours des cinq (05) dernières années (2022, 2021, 2020, 2019 et 2018) en tant qu'entrepreneur, avec satisfaction et en fournir la preuve (*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des copies simples de la première page et de la page de signature du contrat ou bien copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire sans réserve, avec copie simple de la première page et de la page de signature du contrat*) ;
- ❖ Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur principal ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2022, 2021, 2020, 2019 et 2018) avec satisfaction, au moins un (01) marché similaire d'un montant des F CFA HTVA 100.000.000 pour chacun des deux (02) lots puis en fournir les preuves (*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des copies simples des pages portant l'objet et le montant du marché puis de sa page de signature* ***ou bien*** *copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire sans réserve appuyées des copies simples des pages portant l'objet et le montant du marché puis de sa page de signature*).

NB : La similarité tient à l'objet du marché.

- ❖ Avoir un personnel technique qualifié, justifié par leurs Curricula vitae, copies légalisées de leurs diplômes, carte d'identité ou Carte d'Identification Personnelle ou passeport en cours de validité, les preuves des expériences (*attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait*).
- ❖ Disposer du matériel minimum défini dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) (*fournir la preuve de la propriété : copies légalisées des reçus d'achat, carte grise ou tout autre titre équivalent au nom du soumissionnaire ; ou encore l'original de la promesse de location du matériel concerné avec les copies légalisées des mêmes titres de propriété du promettant*).

NB : Confère tableaux n°5.a et 6.b de la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) dans la première partie du présent DAO, pour les exigences relatives au personnel et au matériel.

BON A LANCER

ii. Exigences d'ordre financier pour chacun des deux lots

- ❖ Fournir les états financiers certifiés pour les trois (03) dernières années à 2022 (2021, 2020 et 2019) démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa profitabilité à long terme.
- ❖ Avoir un accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur des F CFA :

- Pour le lot 1 : quinze millions six cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent quarante-cinq (15.689.945), justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agrée par le Ministère de l'Economie et des Finances en République du Bénin.
- Pour le lot 2 : quatorze millions huit cents quarante-trois sept cent sept (14.843.707), justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agrée par le Ministère de l'Economie et des Finances en République du Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence sur chaque lot

i. Exigences techniques et expériences pour chacun des deux lots :

- Être une entreprise exerçant dans le BTP, le génie civil et justifié par son registre de commerce et/ou ses statuts ou encore tout document officiel (*délivré par les structures étatiques compétente*) en tenant lieu lorsqu'il s'agit d'un entreprenant (**éliminatoire**) ;
- En lieu et place des expériences générales et des expériences spécifiques du soumissionnaire, les expériences du personnel d'encadrement seront prises en compte (*cf.* tableau 5.b de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification).

BON A LANCER

NB :

- **Le cumul des montants des marchés similaires du personnel d'encadrement doit être d'un montant des F CFA HTVA 100.000.000, justifié par les preuves par les preuves requises à savoir :** (*attestations ou certificats de travail appuyés des copies simples des pages portant l'objet, le montant et la signature du marché* ***ou bien*** *attestation de service fait ou certificat de service appuyés des copies simples des pages portant l'objet, le montant et la signature du marché*).
- **La similarité tient à l'objet du marché. Tout marché non-similaire ne sera pas pris en compte.**

- Avoir un personnel technique qualifié, justifié par leurs Curricula vitae, copies légalisées de leurs diplômes, carte d'identité ou Carte d'Identification Personnelle ou passeport en cours de validité, les preuves des expériences (*attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait*).
- Disposer du matériel minimum défini dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) (*fournir la preuve de la propriété : copies légalisées des reçus d'achat, carte grise ou tout autre titre équivalent au nom du soumissionnaire ; ou encore l'original de la promesse de location du matériel concerné avec les copies légalisées des mêmes titres de propriété du promettant).*

***NB* : Confère tableaux n°5.b et 6.b de la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) dans la première partie du présent DAO, pour les exigences relatives au personnel et au matériel.**

ii. Exigences d'ordre financier

- Fournir une assurance des risques professionnels d'un montant équivalent, si le cumul des montants des marchés similaires du personnel d'encadrement n'atteint pas **F CFA HTVA 100.000.000.**
- Présenter le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise ;
- Avoir un accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur des F CFA :
  - Pour le lot 1 : quinze millions six cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent quarante-cinq (15.689.945), justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agrée par le Ministère de l'Economie et des Finances en République du Bénin.
  - Pour le lot 2 : quatorze millions huit cents quarante-trois sept cent sept (14.843.707), justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agrée par le Ministère de l'Economie et des Finances en République du Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de trois (03) mois au minimum et de quatre (04) mois au maximum pour chaque lot.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou, sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F7, cell : 55 27 79 06, *prmpdjougou@gmail.com* et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au *secrétariat Permanent de la PRMP* à l'adresse mentionnée ci-après :

- **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9 ;**
- **Cell : 58 77 36 44 ;**

Aux heures suivantes : **tous les jours ouvrables de 08h 00 mn à 12h 30mn** (heure locale) **les matins et de 14h 00 mn à 17h 30mn** (heure locale) **les soirs.**
Et à compter du 19 / 06 /2023.

BON A LANCER

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9**, à compter **du** 19 / 06 /2023, **tous les jours ouvrables de 08h 00 mn à 12h 30mn les matins et de 14h 00 mn à 17h 30mn les soirs**. Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat Permanent de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait (physique et électronique) est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP : **non-applicable**

BON A LANCER

NB :

- Le retrait (*physique et électronique*) est matérialisé par une décharge dans le registre spécial de réception des offres. L'envoi du DAO dans l'adresse électronique d'un candidat vaut également décharge.
  Pour toute demande (*électronique ou physique*) du retrait du DAO, le candidat devra préciser le nom du marché concerné d'une part, et le nom de l'entreprise, ses coordonnées (N° RCCM, N° IFU et N° de téléphone avec son adresse électronique (E-mail)), les nom et prénom (s) de la personne physique qui fait la demande au nom du candidat. La réponse à toute demande électronique (par e-mail) est donnée au candidat dans un délai de 24 heures ouvrables (heure locale) suivant cette demande.
- ***Le défaut du retrait du DAO par un soumissionnaire entraine le rejet de son offre.***

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF (en *fichier unique suivant l'ordre chronologique des pages de l'offre originale ou bien un dossier unique comportant des fichiers ordonnés conformément à l'offre originale)*, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : ***Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Commune de Djougou*** au plus tard le 11 / 07 /2023 à **10h00mn (heure locale). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, c'est-à-dire, après 10h 00 mn (heure locale) le 11 / 07 /2023 seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à :

- l'adresse ci-après : ***Mairie de Djougou, bâtiment F, Rez-De-Chausée, Salle de Documentation.***
- *A* **10h 30mn (heure locale), le** 11 / 07 **/2023**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **cinq cent vingt deux mille cent cinquante-neuf (522.159) FCFA pour le lot 1 et quatre cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent quatre-vingt-dix (494.790) F CFA pour le lot 2**. En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres ;

NB : Pour éviter des omissions de texte dans les formulaires du DAO, tout candidat peut télécharger le dossier-type sur le site web de l'ARMP-Bénin (https://armp.bj/dernier-mise-a-jour-des-documents-types/), le dossier type n° 1-dossier-dappel-doffres-pour-la-passation-des-marches-de-travaux-version-mai-2022-armp-1.doc. Il contient tous les formulaires du présent DAO que le candidat peut copier dans le cadre du montage de son offre, sauf le formulaire de lettre d'engagement du soumissionnaire à souscrire aux polices d'assurance avant le démarrage des travaux, le formulaire des bénéficiaires effectifs et le formulaire du Sous-Détail des Prix Unitaires. Ce dernier est fourni à titre indicatif.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent quatre-vingt (180) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot.

Djougou le 19 / 06 /2023

La Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou,

Le C/CMP

Armand A. TCHEOUBE

Hotonou F. ADJIGUI

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

COMMUNE D'ADJOHOUN Cellule de Contrôle des Marchés Publics BON A LANCER ADJOHOUN LE 05/06/23

Objet : Travaux de réhabilitation des bureaux de l'arrondissement de Togbota et des infrastructures scolaires à l'EPP Azizadogbamè, Kodé/A et Azowlissè Centre

Référence SIGMAP : T_ST_76031

Avis n° : 10B/ 08 /C-ADJ/PRMP/RST/SPRMP/2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la commune d'Adjohoun publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le *14 avril 2023*.

2. La commune d'Adjohoun *a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2023,* des fonds *FADeC*, afin de financer les activités programmées au cours de l'année 2023, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de Travaux de réhabilitation des bureaux de l'arrondissement de Togbota et des infrastructures scolaires à l'EPP Azizadogbamè, KODE/A et AZOWLISSE CENTRE.

3. La Commune d'Adjohoun sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : ***réhabilitation des bureaux de l'arrondissement de Togbota et des infrastructures scolaires à l'EPP Azizadogbamè, Kodé/A et Azowlissè Centre***. Les travaux réhabilitation sont répartis en trois (03) lots comme suit :

- **Lot 1** : Réhabilitation des bureaux de l'arrondissement de Togbota ;
- **Lot 2** : Réhabilitation de deux modules de 03 salles de classe + bureau et magasin à l'EPP Azizadogbamè ;
- **Lot 3** : Réhabilitation d'un module de 04 salles de classe + bureau et magasin à l'EPP Kodé/A et d'un module de 03 salles de classe + bureau et magasin à l'EPP Azowlissè Centre.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

COMMUNE D'ADJOHOUN Cellule de Contrôle des Marchés Publics BON A LANCER ADJOHOUN LE 05/06/23

a) Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques et expériences :

- ✓ Être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculée et spécialisé dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) selon le registre de commerce ou les statuts **(tous les lots)** ;
- ✓ Avoir réalisé au moins trois (03) marchés similaires au cours des trois dernières années (2020-2021 et 2022) justifiés par les contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples) accompagnés des attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception, signés par les Maîtres d'Ouvrage ou leurs représentants (administration publique, société ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin ou toutes autres personnes morales de droit privé pour les trois dernières années).

On entend par marché similaire un marché relatif à la réhabilitation/réfection de bâtiment et d'un montant minimum de :

Lot	Montant Minimum Hors TVA en FCFA
N°1	Dix millions (10 000 000)
N°2	Vingt-un million (21 000 000)
N°3	Vingt-deux millions (22 000 000)

- ✓ Disposer de matériel approprié pour la bonne exécution des travaux :
  - **Lot 1** - Réhabilitation des bureaux de l'arrondissement de Togbota : Brouette, pelles, pioches, casques, bottes, Gants, lot de petits outillages (marteau, burin, arrache-clou, truelle ….) ;
  - **Lot 2** - Réhabilitation de deux modules de 03 salles de classe + bureau et magasin à l'EPP Azizadogbamè : Bétonnière, brouette, pelles, pioches, casques, bottes, Gants, lot de petits outillages (marteau, burin, arrache-clou, truelle ….) ;
  - **Lot 3** - Réhabilitation d'un module de 04 salles de classe + bureau et magasin à l'EPP Kodé/A et d'un module de 03 salles de classe + bureau et magasin à l'EPP Azowlissè Centre : Bétonnière, vibreur, brouette, pelles, pioches, casques, bottes, Gants, lot de petits outillages (marteau, burin, arrache-clou, truelle ….).

Les soumissionnaires doivent fournir la preuve de propriété ou de location des matériels : **les factures d'achat ou les engagements de locations et les photos des matériels.**

COMMUNE D'ADJOHOUN Cellule de Contrôle des Marchés Publics BON A LANCER ADJOHOUN LE 05/06/23

- ✓ Disposer pour chaque lot d'un personnel composé au minimum de :
  - Un Directeur Technique, Ingénieur de conception en génie-civil (BAC+5) avec au moins dix (10) années d'expériences professionnelles globales et ayant dirigé à titre de « Directeur des travaux » au moins deux (02) chantiers de travaux similaires ;
  - Un Conducteur des travaux, Ingénieur de conception en génie-civil (BAC+5) avec au moins cinq (05) années d'expériences professionnelles globales et ayant dirigé à titre de « Conducteur des travaux » au moins deux (02) chantiers de travaux similaires ;
  - Un chef chantier de niveau Licence Professionnelle (BAC+3) en Génie Civil avec au moins cinq (05) années d'expériences professionnelles globales et ayant dirigé à titre de « chef chantier » au moins deux (02) chantiers de travaux similaires ;
  - Un environnementaliste de niveau licence (BAC+3) en génie de l'environnement avec au moins 05 années d'expérience et ayant réalisé au moins deux (02) missions de conduite de chantier de construction ;
  - Un magasinier de niveau BAC avec au moins 05 années d'expériences et ayant réalisé au moins deux (02) missions similaires dans la gestion de magasin de chantier.

NB : la qualification du personnel doit être justifiée par les CV, les copies légalisées des diplômes et attestations de travail et la copie légalisée de la pièce d'identité en cours de validité.

Exigences d'ordre financier :

- ✓ Avoir une capacité financière justifiée par une attestation d'une ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin à hauteur de :

Lot	Montant Minimum Hors TVA en FCFA
N°1	Dix millions (10 000 000)
N°2	Vingt-un millions (21 000 000)
N°3	Vingt-deux millions (22 000 000)

- ✓ Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années (2020-2021 et 2022) supérieur ou égal à :

COMMUNE D'ADJOHOUN Cellule de Contrôle des Marchés Publics BON A LANCER ADJOHOUN LE 05/06/23

Lot	Montant Minimum Hors TVA en FCFA
N°1	Vingt-cinq millions (25 000 000)
N°2	Quarante millions (40 000 000)
N°3	Quarante millions (40 000 000)

Ces chiffre d'affaires doivent être justifiés par les états financiers dans les formes prescrites par l'annexe A.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Exigences techniques et expériences :

- ✓ Être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculée et spécialisé dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) selon le registre de commerce ou les statuts **(tous les lots)** ;
- ✓ Disposer de matériel approprié pour la bonne exécution des travaux :
  - **Lot 1** - Réhabilitation des bureaux de l'arrondissement de Togbota : Brouette, pelles, pioches, casques, bottes, Gants, lot de petits outillages (marteau, burin, arrache-clou, truelle ….) ;
  - **Lot 2** - Réhabilitation de deux modules de 03 salles de classe + bureau et magasin à l'EPP Azizadogbamè : Bétonnière, brouette, pelles, pioches, casques, bottes, Gants, lot de petits outillages (marteau, burin, arrache-clou, truelle ….) ;
  - **Lot 3** - Réhabilitation d'un module de 04 salles de classe + bureau et magasin à l'EPP Kodé/A et d'un module de 03 salles de classe + bureau et magasin à l'EPP Azowlissè Centre : Bétonnière, vibreur, brouette, pelles, pioches, casques, bottes, Gants, lot de petits outillages (marteau, burin, arrache-clou, truelle ….).

Les soumissionnaires doivent fournir la preuve de propriété ou de location des matériels : **les factures d'achat ou les engagements de locations et les photos des matériels.**

✓ Disposer pour chaque lot d'un personnel composé au minimum de :

- Un Directeur Technique, Ingénieur de conception en génie civil (BAC+5) avec au moins quinze (15) années d'expériences professionnelles globales et ayant dirigé à titre de « Directeur des travaux » au moins deux (15) chantiers de travaux similaires ;
- Un Conducteur des travaux, Ingénieur de conception en génie-civil (BAC+5) avec au moins dix (10) années d'expériences professionnelles globales et ayant dirigé à titre de « Conducteur des travaux » au moins dix (10) chantiers de travaux similaires ;
- Un chef chantier de niveau Licence Professionnelle (BAC+3) en Génie Civil avec au moins dix (10) années d'expériences professionnelles globales et ayant dirigé à titre de « chef chantier » au moins dix (10) chantiers de travaux similaires ;
- Un environnementaliste de niveau licence (BAC+3) en génie de l'environnement avec au moins dix (10) années d'expérience et ayant réalisé au moins dix (10) missions de conduite de chantier de construction ;
- Un magasinier de niveau BAC avec au moins 10 années d'expériences et ayant réalisé au moins dix (10) missions similaires dans la gestion de magasin de chantier.

NB : la qualification du personnel doit être justifiée par les CV, les copies légalisées des diplômes et attestations de travail et la copie légalisée de la pièce d'identité en cours de validité.

Exigences d'ordre financier :

✓ Avoir une capacité financière justifiée par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin à hauteur de :

Lot	Montant Minimum Hors TVA en FCFA
N°1	Quinze millions (15 000 000)
N°2	Vingt-cinq millions (25 000 000)
N°3	Vingt-cinq millions (25 000 000)

simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les candidats sont invités à une visite de sites le ...07/...06/...../2023 à partir de 10h30min. Toutefois, les coûts liés à la visite de sites sont à la seule charge du candidat. La visite est sanctionnée par une attestation de visite délivrée par le responsable habileté.

10. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse mentionnée ci-après : Enceinte de l'hôtel de ville, 2ème bâtiment à droite, 3ème bureau à droite au plus tard le** ...10.../...07.../2023 à 10h. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

11. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après **Enceinte de l'hôtel de ville, *2ème bâtiment à droite, 3ème bureau à droite*** le ...10.../...07.../2023 à 10h30.

12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de

Lot	Montant Minimum Hors TVA en FCFA
N°1	Cent douze mille quatre-vingt-sept (112 087)
N°2	Deux cents quarante-neuf mille huit cent trente (249 830)
N°3	Deux cents quatre-vingt-quatorze mille quatre cent cinquante-six (294 456)

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres ;

✓ Fournir une attestation d'assurance couvrant les risques professionnels à hauteur de :

Lot	Montant Minimum Hors TVA en FCFA
N°1	Vingt-cinq millions (25 000 000)
N°2	Quarante millions (40 000 000)
N°3	Quarante millions (40 000 000)

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de :

Lot	Délai d'exécution
N°1	Trois (03) mois
N°2	Quatre (04) mois
N°3	Quatre (04) mois

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Mairie d'Adjohoun; Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la ***Mairie d'Adjohoun, prmpadjohoun@gmail.com*** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat de la PRMP à l'adresse mentionnées ci-après : Enceinte de l'hôtel de ville, 2ème bâtiment à droite, 3ème bureau à droite, Tél : 97 61 86 11, Email : spprmpadjohoun@gmail.com de 08h à 12h et de 14h30 à 17h.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse mentionnées ci-après : Enceinte de l'hôtel de ville, 2ème bâtiment à droite, 3ème bureau à droite, Tél : 97 61 86 11, Email : spprmpadjohoun@gmail.com, à compter du ...13.../...06.../2023. Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur

13. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires à compter de la date limite de soumission.

14. **Les offres doivent être présentées et déposées par lot.**

La personne responsable des marchés publics
Adjohoun, le 05/06/2023

Thibault GAGLOZOUN.-
PRMP/Adjohoun

SOCIETE BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE

N/Réf. : 003359/23 / SBEE / DG / PRMP / DCMEDDSP / SPM / SP — Cotonou, le 05 juin 2023

V/Réf. :

DESTINATAIRE :	A l'attention du public	EXPÉDITEUR :	**M. Atzel KOTY** Personne Responsable des Marchés Publics de la SBEE **PRMP – SBEE**
OBJET :	**Décision d'infructuosité**		
RÉFÉRENCES :	- **Dossier d'appel à concurrence n°271/22/SBEE/DG/DT/DPAL/PRMP/CM /SP du 26/07/2022 ;** - **Procès-verbal n°13-28/DNCMP/DSIAS/2023 du 11 avril 2023.**		

Dans le cadre du Dossier d'Appels à Concurrence porté en 1ière référence pour l'**ACQUISITION DE MATÉRIELS INFORMATIQUES AU PROFIT DE LA SBEE (LOT 3 : Acquisition d'unités de stockage réseau et accessoires)**, et conformément aux dispositions en vigueur, la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société Béninoise d'Énergie Électrique, a l'honneur de porter à l'attention du public, l'**infructuosité** de l'appel à concurrence, au motif qu'aucune offre n'est conforme au dossier.

LA PRMP

Atzel KOTY

SOCIETE BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE

N/Réf. : 003359/23 / SBEE / DG / PRMP / DCMEDDSP / SPM / SP — Cotonou, le 05 juin 2023

V/Réf. :

DESTINATAIRE :	**Aux soumissionnaires du Dossier d'Appel à Concurrence 271/22/SBEE/DG/DT/DPAL/PRMP/CM /SP du 26/07/2022**	EXPÉDITEUR :	**Monsieur Atzel KOTY** Personne Responsable des Marchés Publics de la SBEE **PRMP - SBEE**
OBJET :	**Décision d'infructuosité**		
RÉFÉRENCE :	- **Dossier d'appel à concurrence n°271/22/SBEE/DG/DT/DPAL/PRMP/CM /SP du 26/07/2022 ;** - **Procès-verbal n°13-28/DNCMP/DSIAS/2023 du 11 avril 2023.**		

Dans le cadre du Dossier d'Appels à Concurrence porté en 1ière référence pour l'**ACQUISITION DE MATÉRIELS INFORMATIQUES AU PROFIT DE LA SBEE (LOT 3 : Acquisition d'unités de stockage réseau et accessoires)**, et conformément aux dispositions en vigueur, j'ai l'honneur de vous notifier l'**infructuosité** de l'appel à concurrence au motif qu'aucune de vos offres n'est conforme au dossier.

Par conséquent, je vous invite à vous rapprocher de mon Secrétariat, sis au bureau 218 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK en vue du retrait de vos garanties de soumission.

Je vous prie de recevoir, mes meilleures salutations.

LA PRMP

Atzel KOTY

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale

Objet : Travaux de réfection et d'aménagement partiels dans quatre (04) anciennes préfectures (Lokossa-Abomey-Porto-Novo- Natitingou)

BON A LANCER

Référence SIGMAP : T_DAF_76725

AVIS N° : 01/MDGL/PRMP/CCMP/SP-PRMP du 12/06/2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 13 Avril 2023.

2. Le Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer les marchés inscrits dans son PPMP, gestion 2023, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux **travaux de réfection et d'aménagement partiels dans quatre (04) anciennes préfectures (Lokossa-Abomey-Porto-Novo- Natitingou)**.

3. Le Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réfection composés de : béton, maçonnerie carrelage, peinture, électricité, plomberie, étanchéité, toitures).

Les travaux à réaliser sont répartis en quatre (04) lots ci-après :

- Lot 1 : Travaux de réfection et d'aménagement partiels du bâtiment abritant le service du Pré-archivage et du bâtiment abritant le service de la carte d'identité à la Préfecture de Porto-Novo.
- Lot 2 : Travaux de réfection et d'aménagement partiels de la résidence du Préfet de l'Atacora.
- Lot 3 : Travaux de réfection et d'aménagement partiels de la salle du peuple de la préfecture d'Abomey et de la place du monument aux morts.
- Lot 4 : Travaux de réfection et d'aménagement de la résidence du Préfet du Mono, la résidence des gardes et des paillotes.

Tout candidat peut soumissionner à tous les lots mais ne peut-être attributaire que d'un seul lot. Si un soumissionnaire est économiquement plus avantageux sur plusieurs lots, il lui sera attribué le lot où l'écart entre lui et le suivant immédiat est plus élevé.

Les variantes sont prises en compte.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER

a) Pour les anciennes entreprises

- **Exigences techniques et expériences :**

- Être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculée et exerçant dans le domaine des bâtiments et travaux Publics (BTP) ;
- Avoir effectivement exécuté en tant qu'entreprise principale au moins deux (02) marchés similaires de travaux de construction ou de réfection de bâtiment au cours des trois (03) dernières années (2020-2021-2022) dont le montant minimal hors taxes par marché est de soixante-cinq millions (65.000.000) F CFA pour le lot 1 et lot 2; de cent soixante millions (160.000.000) F CFA pour le lot 3 et de cent vingt millions (120.000.000) F CFA pour le lot 4 pour le compte de l'Administration Publique, société d'état ou mixte, représentations ou organisations internationales au Bénin ou administrations privées de même envergure et le prouver par les attestations de bonne fin d'exécution légalisées accompagnées des copies des deux (02) premières pages et celle de signature de contrats y relatifs ainsi que des copies des procès-verbaux de réception desdits travaux ;
- Disposer du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux tel que demandé dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) et apporter des preuves de propriété ou de location ;
- Disposer d'un personnel clé ayant d'expériences dans la réalisation des travaux similaires (construction ou réfection de bâtiment) tel que demandé dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).

Exigences d'ordre financier :

- Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction des trois dernières années (2020, 2021 et 2022) au moins égal à quatre-vingt-dix-sept millions cinq cent mille (97 500 000) francs CFA pour le lot 1 et lot 2 ; de deux cent quarante-cinq millions (245 000 000) francs CFA pour le lot 3 et de cent quatre-vingt millions (180 000 000) pour le lot 4. Justifié par les états financiers desdites années certifiées par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et comptables agréés du Bénin et portant la mention de la DGID ;
- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de seize millions deux cent cinquante mille (16 250 000) francs CFA pour le lot 1, de quinze millions quatre cent mille (15 400 000) francs CFA pour le lot 2, de cinquante-deux millions neuf cent mille (52 900 000) francs CFA pour le lot 3 et de trente-neuf millions cinquante mille (39 050 000) francs CFA pour le lot 4. Justifiés par une attestation délivrée par une banque ou une institution financière habilitée.

b) <u>Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence</u>

BON A LANCER

- **Exigences techniques et expériences :**

- Être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculée et exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP);
- Disposer du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux tel que demandé dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) et apporter des preuves de propriété ou de location ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement ayant d'expériences dans la réalisation des travaux similaires tel que demandé dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).

Exigences d'ordre financier :

- Les entreprises naissantes fourniront un bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence présentés par un comptable employé de l'entreprise et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et comptables agréés du Bénin et portant la mention de la DGI ;
- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de seize millions deux cent cinquante mille (16 250 000) francs CFA pour le lot 1, de quinze million quatre cent mille (15 400 000) francs CFA pour le lot 2, de cinquante-deux millions neuf cent mille (52 900 000) francs CFA pour le lot 3 et de trente-neuf millions cinquante mille (39 050 000) francs CFA pour le lot 4. Justifiés par une attestation délivrée par une banque ou une institution financière habilitée.
- Disposer d'une assurance de risques professionnels couvrant un risque de montant au moins égal au moins à soixante-dix millions (70.000.000) francs CFA pour le lot 1 et le lot 2 ; de cent quatre-vingt-quinze millions (195.000.000) francs CFA pour le lot 3 et de cent quarante-deux millions (142.000.000) francs CFA pour le lot 4.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution pour chacun par lot se présente comme suit :

- Lot 1 : Trois (03) mois
- Lot 2 : Trois (03) mois
- Lot 3 : Quatre (04) mois
- Lot 4 : Quatre (04) mois

BON A LANCER

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès la Personne responsable des marchés publics, du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale 01 BP : 2021 Cotonou Tél. (+229) 21 30 40 30 / 21 30 52 99 ; adresse mail : issalifou@gouv.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat de la PRMP à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale sis à Cadjèhoun en face de la présidence, 4ème étage du bâtiment abritant le MDGL 01 BP : 2021 Cotonou Tél. (+229) 21 30 40 30 / 21 30 52.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale sis à Cadjèhoun en face de la présidence, 4ème étage du bâtiment abritant le MDGL 01 BP : 2021 Cotonou Tél. (+229) 21 30 40 30 / 21 30 52 99. Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par courrier recommandé avec accusé de réception. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique qui portera sur sa face extérieure : **AAO n° 01…/MDGL/PRMP/CCMP/SP-PRMP du 12/06/2023** relatif aux travaux **de réfection et d'aménagement partiels dans quatre (04) anciennes préfectures (Lokossa-Abomey-Porto-Novo- Natitingou), lot……**

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion du MDGL sise au 1er étage de l'immeuble abritant le MDGL le 10 juillet 2023 à 9 heures 30 minutes précises (heure locale).**

BON A LANCER

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission. Le montant de la garantie de soumission fixé par lot se présente comme suit :

- Lot 1 : six cent soixante-huit mille six cent quinze (668 615) francs CFA ;
- Lot 2 : six cent trente-trois mille quatre cent quarante-cinq (633 445) francs CFA ;
- Lot 3 : un million six cent trente-et-un mille trois cent soixante (1 631 360) francs CFA ;
- Lot 4 : un million deux cent quatre mille cinq cent soixante (1 204 560) francs CFA.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres ;

13- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix (90)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Les offres doivent être présentées et déposées par lot.

La Personne Responsable des Marchés Publics,

MDGL PRMP Personne Responsable des Marchés Publics 01 BP 2821 Cotonou

Abdel Smail I. A. K. SALIFOU

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AA0)

Avis d'appel d'offres

Modèle d'avis d'appel d'offres

Objet : Acquisition des fournitures et consommables informatiques au profit des programmes PPSS, PEC, PH et PVTD

Référence SIGMAP : F_PPSS_73445

AVIS N° 095…/PRMP/PPSS/MCVTDD/S-PRMP du 15-06-2023

Ministère du Cadre de Vie et des Transports chargé du Développement (MCVTDD)
F_PPSS_73445

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère du Cadre de Vie et des Transports chargé du Développement Durable (MCVTDD) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **16 mars 2023.**

2. Le Ministère du Cadre de Vie et des Transports chargé du Développement Durable (MCVTDD) a obtenu dans le cadre de son budget des fonds afin de financer les activités du PH, PEC, PVTD et PPSS et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'**Acquisition des fournitures et consommables informatiques au profit des programmes PPSS, PEC, PH et PVTD.**

3. Le Ministère du Cadre de Vie et des Transports chargé du Développement Durable (MCVTDD) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des **fournitures de bureau et consommables informatiques**. Ces fournitures et consommables sont repartis en cinq (05) lots :

- Lot1 : Acquisition de fourniture de bureau au profit du programme PEFC (DGEFC) ;
- Lot2 : Acquisition de fournitures de bureau et produits d'entretien au profit du programme PCH (DGCH);
- Lot3 : Acquisition de fournitures de bureau et consommables informatiques au profit du programme PEC (DGEC, LESE, PPLEC et PABE) ;
- Lot4 : Acquisition de fournitures de bureau et consommables informatiques au profit du programme PVTD (DGDU et BRIC) ;
- Lot5 : Acquisition de fournitures de bureau et consommables informatiques au profit du programme PPSS (PE, PROSIS, CABINET et DDCVDD).

NB : **Un candidat peut soumissionner pour tous les lots mais ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.**

Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots, on lui attribuera les lots sur lesquels l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère du Cadre de Vie et des Transports chargé du Développement Durable (MCVTDD); **Monsieur Michel K. YACOBI** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat de la personne responsable des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère du Cadre de Vie et des Transports chargé du Développement Durable : 01 BP 3621 Cotonou Tél. 21 31 55 08 / fax : 21315081 ; Bureau 103 Bâtiment EX DPP de 8 heures 00 à 12heures 30 et de 14 heures 00 à 17 heures 30 tous les jours ouvrables.

6. Le délai de livraison des fournitures et consommables informatique est de :

- ✓ Trente (30) jours pour le lot1 et le lot2 ;
- ✓ Deux mois (02) pour le lot3 et le lot4 ;
- ✓ Trois mois (03) pour le lot5.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

Exigences techniques :

- L'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ;
- Présenter les références techniques de l'entreprise en rapport avec le présent marché ;

- avoir exécuté pendant les cinq (05) dernières années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022) au moins un (01) marché de fourniture de bureau et/ou de consommable informatique d'un montant francs CFA hors taxe de sept millions (7 000 000) pour le lot1, huit millions (8 000 000) pour le lot2, dix-huit millions cinq cent mille (18 500 000) pour le lot3, vingt-cinq millions (25 000 000) pour le lot4 et quarante et un millions (41 000 000) pour le lot5 justifié par des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé pour les cinq (05) dernières années.
- Présenter l'acte d'engagement
- Disposer d'un formulaire de qualification
- Disposer d'une habilitation si requise.

Exigences financières :

- Présenter les bilans ou extraits des bilans pour le compte des trois dernières années (2020, 2021 et 2022).
- Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2020, 2021 et 2022) un chiffre d'affaires annuel moyen toutes taxes comprises francs CFA d'au moins douze millions cinq cent (12 500 000) pour le lot1, quinze millions (15 000 000) pour le lot2, trente millions cinq cent mille (30 500 000) pour le lot3, quarante-sept millions (47 000 000) pour le lot4 et soixante-dix-sept millions cinq cent mille (77 500 000) pour le lot5 justifié par les extraits des états financiers des années concernées, portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI) et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts-Comptables et Comptables Agréés (OECCA) du Bénin ou équivalent;
- Disposer d'une attestation de capacité financière d'un montant francs CFA de cinq millions (5 000 000) pour le lot1 et pour le lot2, de douze millions cinq cent mille (12 500 000) pour le lot3, de seize millions (16 000 000) pour le lot4 et de vingt-six millions (26 000 000) pour le lot5.

b) Pour les entreprises naissantes :

- être spécialisé dans le domaine de fourniture et équipement, justifié par un registre de commerce, les statuts ou l'acte de concessionnaire, distributeur agréé ;
- être régulièrement installées en République du Bénin.

Exigences financières :

- Présenter le bilan des années d'existence ;
- Disposer d'une attestation de risque professionnel à hauteur de neuf (09) millions pour le lot1, dix (10) millions pour le lot2, vingt et cinq (25) millions pour le lot3, trente-deux (32) millions pour le lot4 et cinquante-deux (52) millions pour le lot5 francs CFA ;
- Disposer d'une attestation de capacité financière d'un montant francs CFA de cinq millions (5 000 000) pour le lot1 et pour le lot2, de douze millions cinq cent mille (12 500 000) pour le lot3, de seize millions (16 000 000) pour le lot4 et de vingt-six millions (26 000 000) pour le lot5.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère du Cadre de Vie et des Transports chargé du Développement Durable : 01 BP 3621 Cotonou ; Tél. 21 31 55 08 / fax : 21315081 ; Bureau 103 Bâtiment EX DPP de 8 heures 00 à 12heures 30 et de 14 heures 00 à 17 heures 30 tous les jours ouvrables à partir du ...19/06/....2023. Le dossier d'Appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais par *DHL*. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sous le format PDF sur clé USB, le tout dans une enveloppe unique. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère du Cadre de Vie et **des Transports chargé** du Développement Durable : 01 BP 3621 Cotonou ; Tél. 21 31 55 08 / fax : 21315081 ; Bureau 103 Bâtiment EX DPP au plus tard le ...11 Juillet....2023 à ...10.. heures..00..minutes, heure locale béninoise. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et numérisée) seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après **salle de conférence de la Direction Générale de l'Environnement et du Climat (DGEC) du MCVTDD ou tout autre lieu qui leur sera précisé au moment du dépôt à ...10..... heures.....30.....minutes.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, **d'un montant de quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante-six (84 746) FCFA pour le lot 1, de cent mille (100 000) FCFA pour le lot 2, de deux cent quarante et un mille cinq cent cinquante-huit (241 568) pour le lot 3, de trois cent quinze mille sept cent (315 700) FCFA pour le lot 4 et de cinq cent seize mille neuf cent quarante-neuf (516 949) FCFA pour le lot5**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours calendaire à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot.

Michel Kouessi YACOBI
La Personne Responsable
des Marchés Publics

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AA0)

Avis d'appel d'offres

Modèle d'avis d'appel d'offres

Objet : **Sélection d'un prestataire pour l'acquisition de mobiliers et équipement de bureau au profit PPSS, PVTD et du PEFC.**

Référence SIGMAP : F_PPSS_73447

Avis : DAO N°...096.../ PRMP/MCVT/PPSS/S-PRMP du 15..06..2023

Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement (MCVT)

F_PPSS_73447

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable (MCVTDD) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 23 mai 2023.

2. Le Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable (MCVT) a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer les activités des Programmes PEFC, PPSS et PVTD, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la **sélection d'un prestataire pour l'acquisition de mobiliers et équipement de bureau au profit PPSS, du PVTD et du PEFC.**

3. Le Ministère du Cadre de Vie et des Transports chargé du Développement Durable (MCVTDD) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des mobiliers de bureau au profit du PPSS, du PVTD et PEFC. Ces mobiliers sont à livrer au MCVTDD à Cotonou et sont repartis en trois (03) lots :

- Lot1 : Acquisition de mobiliers de bureau au profit du PEFC avec **un délai d'exécution de trente (30) jours ;**
- Lot2 : Acquisition de mobiliers de bureau au profit du PPSS avec **un délai d'exécution de trois (03) mois ;**
- Lot3 : Acquisition de mobiliers de bureau au profit du PVTD avec **un délai d'exécution de deux (02) mois.**

☑ **Aucune variante ne sera prise en compte.**

NB : **Un candidat peut soumissionner pour tous les lots mais ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.**

Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère du Cadre de Vie et des Transports chargé du Développement Durable (MCVTDD), **Monsieur Michel K. YACOBI** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat de la personne responsable des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère du Cadre de Vie et **des Transports chargé du Développement Durable:** 01 BP 3621 Cotonou Tél. 21 31 55 08 / fax : 21315081 ; Bureau 103 Bâtiment EX DPP de 8 heures 00 à 12heures 30 et de 14 heures 00 à 17 heures 30 tous les jours ouvrables.

6. Le délai de livraison est de :

- Lot1 : Acquisition de mobiliers de bureau au profit du PEFC avec un délai d'exécution **de trente (30) jours** ;
- Lot2 : Acquisition de mobiliers et équipement de bureau au profit du PPSS avec un délai d'exécution **de trois (03) mois** ;
- Lot3 : Acquisition de mobiliers de bureau au profit du PVTD avec un délai d'exécution **de deux (02) mois**

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

Exigences techniques :

- L'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ;
- avoir exécuté pendant les cinq (05) dernières années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022) au moins un (01) marché de fourniture d'un montant HT **de six millions cinq cent mille (6 500 000) pour le lot1, cinquante-cinq millions (55 000 000) pour le lot2, et de dix-neuf millions cinq cent mille (19 500 000) pour le lot3** justifié par des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé pour les cinq (05) dernières années.
- Présenter l'acte d'engagement ;
- Disposer d'un formulaire de qualification ;
- Disposer d'une habilitation si requise.

Exigences financières :

- Présenter les bilans ou extraits des bilans pour le compte des trois dernières années (2020, 2021 et 2022).
- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) un chiffre d'affaires annuel moyen de francs CFA toutes taxes comprises d'au moins quinze millions (15 000 000) pour le lot1, quatre-vingt-quatorze millions (94 000 000) pour le lot2 et quarante-trois millions (43 000 000) pour le lot3 justifié par les extraits des états financiers des années concernées, portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI) et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts-Comptables et Comptables Agréés (OECCA) du Bénin ou équivalent;
- Disposer d'une attestation de capacité financière d'un montant francs CFA hors taxe de quatre millions deux cent vingt-cinq mille sept (4 225 700) pour le lot1, trente-cinq millions cinq cent sept mille huit cent (35 507 800) pour le lot2 et douze millions trois cent (12 000 300) pour le lot3.

b) **Pour les entreprises naissantes :**

- être spécialisé dans le domaine de fourniture et équipement, justifié par un registre de commerce, les statuts ou l'acte de concessionnaire, distributeur agréé ;
- être régulièrement installées en République du Bénin.

Exigences financières :

- Présenter le bilan d'ouverture des années d'existence;
- Disposer d'une attestation de risque professionnel hors taxes à hauteur de neuf millions (9 000 000) FCFA pour le lot1, soixante-douze millions (72 000 000) pour le lot2 et vingt-cinq millions (25 000 000) pour le lot3.
- Disposer d'une attestation de capacité financière d'un montant francs CFA hors taxe de quatre millions deux cent vingt-cinq mille sept (4 225 700) pour le lot1, trente-cinq millions cinq cent sept mille huit cent (35 507 800) pour le lot2 et douze millions trois cent (12 000 300) pour le lot3.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère du Cadre de Vie et des Transports chargé du Développement Durable : 01 BP 3621 Cotonou ; Tél. 21 31 55 08 / fax : 21315081 ; **Bureau 103 Bâtiment Ex DPP** de 8 heures 00 à 12heures 30 et de 14 heures 00 à 17 heures 30 tous les jours ouvrables à partir du 19/06/....2023. Le dossier d'Appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sous le format PDF sur clé USB, le tout dans une enveloppe unique. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère du Cadre de Vie et **des Transports chargé** du Développement Durable : 01 BP 3621 Cotonou ; Tél. 21 31 55 08 / fax : 21315081 ; **Bureau 103 Bâtiment Ex DPP** au plus tard le 11/07/.....2023 à **10 heures 00, heure locale béninoise**. Les offres qui ne

parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et numérisée) seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après **salle de conférence de la Direction Générale de l'Environnement et du Climat (DGEC) du MCVTDD ou tout autre lieu qui leur sera précisé au moment du dépôt à ..10..... heures....30...minutes**.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de :

- ✓ Lot1 : quatre-vingt-quatre mille cinq cent quatorze (84 514) FCFA ;
- ✓ Lot2 : sept cent dix mille cent cinquante-cinq (710 155) FCFA ;
- ✓ Lor3 : deux cent quarante-six mille (246 000) FCFA.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours calendaire à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot.

Michel Kouessi YACOBI
La Personne Responsable
des Marchés Publics

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : Acquisition de 30 tricycles pour la pré collecte des déchets au profit de la Mairie de Cotonou.

- **AAON n° 001/2023/SIRAT/DGpi/PRMPpi/Coord-PAPC-BAD/SPM-PAPC du 14 février 2023 Relance**

Mode de passation : Appel d'Offres National Ouvert (AONO)

L'an deux mille vingt-trois et le jeudi seize mars à onze heures neuf minutes, dans la salle de réunion du PAPC, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a procédé à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication les 20 et 28 février 2023 dans les quotidiens béninois « LE MATINAL » et « LA NATION » et le 20 février 2023 dans le Journal des Marchés Publics (JMP). La date limite de remise des offres était fixée au jeudi 16 mars 2023 à 10 heures précises.

Il faut rappeler que ce dossier d'appel à concurrence a été relancé suite à l'absence de plis sanctionné par le procès-verbal de séance constatant l'absence de plis en date du 24 janvier 2023 en annexe.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) suivant le procès-verbal n° 003-2-23/CCMP/DAI/2023 du 14 février 2023.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n° 0062/2023/SIRAT/DGpi/DO-BEP_AU/DO-IRA/PRMPpi/Coord-PAPC-BAD/SPM-PAPC du 12 janvier 2023 :

Président : M. Salifou MAMAN, PRMP pi / SIRAT SA

Rapporteur : M. André ZINSOU, SPM / PAPC

Membres :

- M. Wilfried SOCLO, Expert Hydraulicien / PAPC ;
- M. Jerry Arcadius ANIAMBOSSOU, Chef Service Transport Logistique / SGDS-GN SA, représentant de Monsieur Mesmer YEOU, Directeur des Opérations de la SGDS-GN SA ;
- M. Dine SOULE SALIFOU, Chef Secrétariat Permanent de la PRMP / SIRAT SA ;
- M. Sèwanou TOSSOU, Chef Comptable / PAPC ;
- M. Christian DEDEWANOU, représentant de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Cotonou.

A également pris part à cette séance, Monsieur Euloge KPOSSILANDE, le Secrétaire de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la SIRAT SA.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, sur les treize (13) candidats ayant retiré le dossier, trois (03) candidats ont pu déposer leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. **(Voir tableau n° 1 : Récapitulatif des candidats ayant déposé leurs offres).**

Tableau n°1 : Récapitulatif des candidats ayant déposé leurs offres

Numéro d'ordre	Nom des soumissionnaires	Date de dépôt	Heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	MRE CONSTRUCTION ENGENEERING AND TRADING SARL	16/03/2023	09 h 15 mn	MEHOBA Anasthase Tél : 96 63 73 46	Bénin	Néant
2	LEMON BUSINESS SERVICES SARL	16/03/2023	09 h 35 mn	CODJIA Boniface Tél : 95 05 25 48	Bénin	Néant
3	THE TIME AO	16/03/2023	09 h 50 mn	MIDINGBEDO M. Marie Tél : 61 10 89 01	Bénin	Néant

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation a ensuite procédé à la vérification de la conformité des plis ainsi qu'il suit :

- ➢ Pli parvenu hors délais : néant
- ➢ Nombre de plis ouverts : trois (03)

Avant de procéder à l'ouverture publique des plis, le Président de la commission a fait constater leur intégrité et leur caractère anonyme par les représentants des soumissionnaires présents à cette séance, les membres de la commission et le représentant de l'organe de contrôle.

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation a procédé en outre à l'ouverture des plis et à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite Commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau d'ouverture des plis ci-après :

SIRAT
SOCIÉTÉ DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL DE COTONOU

-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-

AAO n° 001/2023/SIRAT/DGpi/PRMPpi/Coord-PAPC-BAD/SPM-PAPC du 14/02/2023 (RELANCE)

ACQUISITION DE 30 TRICYCLES POUR LA PRE COLLECTE DES DECHETS AU PROFIT DE LA MAIRIE DE COTONOU

Tableau d'ouverture des plis

Lieu : Salle de réunion PAPC / SIRAT SA Heure d'ouverture : 11 h 09 mn Heure de clôture : 12 h 45 mn **Date :** 16 mars 2023

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires		
		PLI N°1	PLI N°2	PLI N°3
		MRE CONSTRUCTION ENGENEERING AND TRADING SARL	LEMON BUSINESS SERVICES SARL	THE TIME AO
1.	Date et heure de dépôt des plis	16/03/23 à 09H15	16/03/23 à 09H35	16/03/23 à 09H 50
2.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NEANT	NEANT	NEANT
3.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	NEANT	NEANT	NEANT
4	Enveloppes intérieures et les mentions	F	F	F
5.	Présence de clé USB	F	F	F
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	F	F
7.	Habilitation à signer, le cas échéant	F	F	F
8.	Lettre de soumission	F	F	F

F = Fourni NF = Non Fourni NA = Non Applicable

9.	Rabais et modalités d'application des rabais	NEANT	5% du montant de l'offre si arrivée à l'étape de classement des offres financières si non classé 1er	NEANT
10.	Montant TTC de l'offre	92 146 200 FCFA	78 092 700 FCFA	60 754 655 FCFA
11.	Montant HT de l'offre	78 090 000 FCFA	77 347 500 FCFA	NEANT
12.	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F
13.	Bordereau des prix pour les produits à importer	F	F	NF
14.	Devis Quantitatif et Estimatif	F	NF	NF
15.	Bordereau des prix et calendrier des services connexes	F	F	F
16.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F
17.	Engagement du soumissionnaire	F	F	F
18.	Attestation de capacité financière	F	F	F
19.	Etats financiers	NA	NA	NA
20.	Bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes	F	F	F

F = Fourni NF = Non Fourni NA = Non Applicable

21.	Autorisation de fabricant ou l'autorisation de distributeur agréé + copie du Certificat de Partenariat du fabricant au grossiste / concessionnaire concerné	F	F	F
22.	Certificat ISO	NF	NF	NF
23.	Fiche technique	F	F	F
24.	Prospectus	F	F	F
25.	Références techniques	NA	NA	NA
26.	Accord ou promesse d'accord de groupement	NA	NA	NA
27.	Service après-vente	F	F	F
28.	Disponibilité de pièces de rechange du véhicule proposé	F	F	F
29.	Personnel d'encadrement (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	F	F
30.	Preuve de déclaration du personnel d'encadrement à la CNSS (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	F	F
31.	Calendrier de livraison	F	F	F
32.	Description technique des fournitures	F	F	F
33.	Assurance de risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	F	F
34.	Carte professionnelle de commerçant	F	F	NF
35.	Certificat d'origine du produit	F	F	NF

F = Fourni NF = Non Fourni NA = Non Applicable

36.	Preuve de disponibilité d'un show-room	F	F	F
37.	Observations	Il a fourni l'engagement de disponibilité de showroom et de pièces de rechange	NEANT	Il a fourni de l'attestation de détention de showroom
38.	Observations, nom, prénoms et signature du représentant du candidat	RAS NTEHOBA Anastasie	RAS COMLAN V. T. Fabrice	RAS AHOUNAGBEDO H. Marie

Ont signé

SOCLOW Wilfried P. Expert Hydrologue PAPC / SIRAT

Dédéwanou Emilien Sécrétaire/DSI/MCOT

Eulogie KADOSU AHYDJI SI/DCMP

Ange Sruce Sourou SM - PRMP/SIRAT

TOSSOU Séwanou Chef Composante PAPC

André ZINSOU SPM/BAPC

ANTIA MASSOUM Jerry Arca CCTL / SADS SA

F = Fourni NF = Non Fourni NA = Non Applicable

Equipe de rédaction

Directeur de Publication
Eric YETONGNON

Rédacteur en Chef
Arsène Dossou DAGA

Rédacteurs
Donatien JOHNSON
Horace ADOUKONOU
Hadi BABA

Conception
Direction de l'Information, de l'Archivage et des Statistiques

Abonnement & Publicité
Service de l'Information et des Statistiques

Tiré sur les presses de l'ONIP

Exemplaires téléchargeables
www.marches-publics.bj

GRILLE DES TARIFS ABONNEMENT

OFFRE SPECIAL LANCEMENT
1 AN 16 000 F CFA au lieu de 24 000 F soit 25% de réduction
6 mois 10 200 F CFA au lieu de 12 000 F soit 15% de réduction
3 mois 5 400 F CFA au lieu de 6 000 F soit 10% de réduction

Recevez Le journal des Marchés Publics chez vous :
◊ à la Maison
◊ dans votre Boîte Postale
◊ dans votre Boutique
◊ partout où vous le souhaitez.

Le journal des Marchés Publics,
le journal qu'il vous faut,

Abonnez-vous
Au
Journal des Marchés Publics

1 an = 48 numéros
6 mois = 24 numéros
3 mois = 12 numéros

Vous bénéficierez
Des tarifs promotionnels :
10 à 25%

CONDITIONS DE PUBLICATION

Transmettre à la DNCMP :

1- La version signée des avis à publier;

2- La version électronique en word des avis à publier;

3- La copie de la quittance de versement des frais de publication (50.000F CFA par avis).

Compte Journal Marché Public (Trésor Public)
N° de compte : 000000109417

POINT DE VENTE

Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
et les Directions Départementales de Contrôle des Marchés Publics.